



CHATELLENIE DE LILLE

2024 - 2

MAÎTRE PASQUIER DECOTTIGNIES SON NOTARIAT A LILLE

Par Christophe Yernaux

CASTELO-LILLOIS



Christophe Yernaux



2024 - Article 2 - 38 pages



www.lillechatellenie.fr

2024 -2



NOTARIAT

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Partiel – Si maître Pasquier DECOTTIGNIES, notaire originaire de Lannoy, exerçait déjà à Lille en 1640 et jusqu'en 1652 au moins, la partie des contrats conservés aux A.D.59 concerne la période 1648-1651 seulement. Sa clientèle est très variée y compris géographiquement. En voici le dépouillement.

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

Notariat : Lillois

M^e Pasquier DECOTTIGNIES

Son notariat à Lille

Sa généalogie :

Pierre DE COTTIGNIES +1633/ x Isabeau DUPONCHEL +/1633

- Charles DE COTTIGNIES +05-11/1649 bg*, marchand bourgeteur x Isabeau GOSSART +1669/, à Lannoy en 1651
- - Elisabeth DE COTTIGNIES x Quentin FICHAUX +1648 peste, x André DELECAMBRE bg Lille 1649, +/1653
- - - Marie Madeleine DELECAMBRE (2 B 11 / 37L acte 345 en 1653)
- - Quentin DE COTTIGNIES fils unique, prêtre horiste à Lille (St Maurice), ordonné vers 1653 (2 B 11 / 37L acte 184)
- Pasquier DE COTTIGNIES °Lannoy, +1653/1669, notaire, procureur, bg Lille 1633
x 20/08/1633 Lille (St Etienne) Marie Madeleine SCRIECK °25/12/1613 Lille (St Etienne), +1669/
fille de Jérôme SCRIECK, notaire, et d'Agnès LANDRIEU
- - François DECOTTIGNIES, receveur à Lille 1674, 1684
- Antoine DE COTTIGNIES +/1665 x Jeanne BAYART de Lys lez Lannoy +1665/
- - Pierre DE COTTIGNIES à Lannoy x Cm 1665 (2 E 3 / 1097 acte 23) Elisabeth TAVERNIER d'Armentières

* Bien que cité plusieurs fois bourgeois, je ne l'ai pas trouvé dans ceux de Lille. Serait-il bourgeois de Lannoy ?

A.D.59 - 2 E 3 / 854 à 857

Les cotes photographiques (FRAD059...) sont celles des A.D.59 car ces actes se trouvent sur les ordinateurs en salle de lecture.

2 E 3 / 854 en 1648

FRAD059_2E3_0854_0004

Acte 1 du 29/12/1648

Demoiselle Marie QUINTIN veuve de Martin LACHIER vivant bourgeois et sayeteur à Lille suivant liberté accordée par son testament passé devant le présent notaire le 8 juillet 1641 et autre le 13 août 1647 au regard des enfants de feu Antoine STIFENDAT (STIFENDAL) et d'Isabeau LACHIER sa femme, veut qu'André DELA...GE, fils mineur de feu Jean et de Jeanne LACHIER, représentera en son hoirie et succession les chefs de ses père et mère et aura part égale avec les autres enfants de la comparante qu'il ne pourra vendre ni aliéner avant l'âge de 24 ans, mariage ou ingression de religion, à charge de sa nourriture durant sa minorité jusqu'au trépas de la comparante à prendre sur sa part par Vincent DUPREZ et Louis LACHIER ses fils et beaux-fils.

FRAD059_2E3_0854_0006

2 E 3 / 854 acte 2 du 30/12/1648

Marguerite DELOS Veuve de Jean ALAVALINE de Bouvines, mère et tutrice de Jeanne, Agnès et Quentin ALAVALINES, Jean ALAVALINE son fils laboureur à Fretin, Charles ALAVALINE aussi son fils de Bouvines forts des dits mineurs et de Charles DUPONT et Marguerite ALAVALINE sa femme de Gruson vendent aux enchères à Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix 5 cens de labour à Roubaix.

FRAD059_2E3_0854_0008

2 E 3 / 854 acte 3 du 22/12/1648

Maître Nicolas LEFRANCO, licencier es droits, avocat et super intendant du mont de piété de Lille, époux de Demoiselle Marie ROTRUD fille unique et héritière universelle de feu André ROTRUD et de Demoiselle Jeanne WILLEMAIN, baille à Jean RAUET fils de Jean, cordonnier et Jeanne VANDALLE sa femme de Lille, une maison à Lille place Notre-Dame occupée par Michel FERON.

FRAD059_2E3_0854_0010

2 E 3 / 854 acte 4 du 09/12/1648

Jean POLLET fils de feu Toussaint, couturier à Annappes a vendu le 30 juin 1648 à Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix une maison sur un bonnier à Hem en oubliant l'arrentement d'un flégard. Rectification.

FRAD059_2E3_0854_0011

2 E 3 / 854 acte 4bis du 09/12/1648

Jean DUFOREST marchand et laboureur à Lomme époux de Jeanne LHEURIDAN auparavant veuve de Louis BAYART ayant une lettre de rente de 1603 obligeant Gilles LOCQUIFIER et sa femme vers Marc LOCQUIFIER pour 400 florins reconnue exécutoire par Mathieu LOCQUIFIER fils et héritier des dits obligés en 1657, reconnaît avoir reçu de Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix trois années dues suite à l'achat du bien hypothéqué.

FRAD059_2E3_0854_0012

2 E 3 / 854 acte 5 du 30/11/1648

Charles DECOTTIGNIES bourgeois et marchand bourgeteur à Lille au nom d'Elisabeth DECOTTIGNIES sa fille, veuve de Quentin FICHEAUX vivant boulanger à présent en infection d'une part, Jean FICHEAUX bourgeois et boulanger à Lille, frère dudit feu Quentin d'autre part. Moyennant 100€ que le second donnera au premier ou sa fille, elle aura tous les habits et linge dudit feu Quentin, meubles et argent de la maison mortuaire mis en garde pour cause de ladite infection à charge des dettes et

funérailles et garde d'infection et lui aura la part dudit Quentin dans un lieu manoir sur 1b 1/2 à Erquinghem le Sec venant de leurs père et mère à condition de la décharger de toutes obligations en rentes héritières obligeant leurs dits père et mère.

FRAD059_2E3_0854_0013

2 E 3 / 854 acte 6 du 27/11/1648

Allard WESTRELOP fils de feu Jean, âgé de 56 ans et François POUILLE fils de feu Jean, âgé de 36 ans environ, maîtres cordonniers à Lille affirment qu'à cause de certain différent qu'il ont au conseil privé touchant les cuirs tannés qu'ils achètent hors la ville de Lille contre Messieurs du Magistrat de Lille et les fermiers dudit droit, ayant entremis l'avocat DE BACKER de Bruxelles, il lui ont fait payer pour eux et autres depuis le 9 mars 1644 jusqu'au 5 mars 1645, 63fl 18p en huit paiements adressables à Jean LE PE son cousin. Ce qu'ils promettent de ratifier.

FRAD059_2E3_0854_0014

2 E 3 / 854 acte 7 du .././1648

Pierre HOCEDE fils de feu Nicolas, laboureur à Wavrin âgé de 59 ans, Nicolas DEHULU fils de feu Jacques, laboureur à Santes âgé de 48 ans et Laurent STIN fils de feu Abraham de Santes âgé de 49 ans affirment qu'ils ont bonne connaissance de Gaspard MASURE et Marie ACOLLET sa femme vivants laboureurs à Wavrin qui ont délaissé une maison à Wavrin sur 11 cens 54 petites verges qui est un fief seigneurial nommé fief de Francqueville tenu de Wavrin estimée 2600 livres parisis, 3 bonniers 13 cens 80 petites verges de labour partie du fief estimés 180 livres le cent et autres pièces de terre à Wavrin. Estimation pour Josse DENOYELLES, censier de la Court d'Ennetières comme tuteur des enfants d'Adrien DENOYELLES son frère qu'il eut de Françoise MASURE.

FRAD059_2E3_0854_0017

2 E 3 / 854 acte 8 du 21/11/1648

Messire Philippe DELEVAL chevalier, Sg dudit lieu, Grincourt, Briart etc. de Lille nomme procureur spécial André CASTELAIN, bourgeois à Douai pour bailler un lieu manoir sur 186 mencaudées à Peluel et environs et un droit de terrage sur six boitelés de terres audit lieu pour 9 ans. Témoins Jean BAILLON serviteur dudit de Grincourt et Jacques PATIN, clerc du notaire.

FRAD059_2E3_0854_0018

2 E 3 / 854 acte 9 du 13/11/1648

Michel DECOTTIGNIES, Jossine PASQUIER sa femme, Pierre MOREL, Antoinette FREMAUT sa femme, André BAUVIN, Madeleine VAN HAVREBECQUE sa femme, Eloi HENNERON, Catherine DE HELLIN sa femme, Guillaume GERARD, Catherine HALLE sa femme, Jean CARDON et Barbe LESAFFRE sa femme, tous bourgeois de Lille s'obligent au profit de Pierre JACQUEMONT, cuvelier pour le cours d'une lettre de rente héritière au denier 18 au rachat de deux fois 1400£.

FRAD059_2E3_0854_0019

2 E 3 / 854 acte 10 du 13/11/1648

Monsieur maître Nicolas LEFRANCO, licencier es droits, avocat super intendant du mont de piété de Lille, époux de Demoiselle Marie ROTRUD fille unique de feu André ROTRUD et de Demoiselle Jeanne WILLEMAIN à son trépas veuve dudit André, reconnaît après que Demoiselle Marguerite DELECOURT veuve de Jacques LEVECQUE ici comparante forte d'Adrienne DE BURGOTTE sa nièce en ligne directe (petite-fille) unique fille et héritière de feu Sébastien BURGOTTE et de feu Demoiselle Marie LEVECQUE se soit déporté du droit et parfait du bail de la maison du 8 avril 1644, baille à Vincent DE BURGOTTE, marchand de fer et quiquilleur et Demoiselle Catherine GUILLEDOLF sa femme pour eux et Vincent DE BURGOTTE leur fils, tous de Lille, une maison rue de Clef à Lille portant l'enseigne La Lanterne d'Argent tenant par derrière à la taverne du Pont à Marcq, à charge de ne par charger les planchers des chambres devant et dessus la sallette ni du grenier de si grands sacs qui endommageraient les gîtes et sommiers à risque de payer et réparer. Ne pourront bailler portion de la maison en avant-louage sauf à un ménage et à personne ayant pouvoir de Messieurs du Magistrat de demeurer en cette ville ni aussi pouvoir vendre en la maison poudre à canons.

FRAD059_2E3_0854_0021

2 E 3 / 854 acte 11 du 09/11/1648

Jacques CORNUEL fils de Jean, marchand teinturier à Lille baille à Jean LEFEBVRE, teinturier, une maison que ledit LEFEBVRE lui a vendue place des Raigneaux.

FRAD059_2E3_0854_0023

2 E 3 / 854 acte 12 du 06/11/1648

Hélène LAMERAND veuve de Jean LAMBELIN censier des Quesnes à Marcq en Baroeul ayant droit par transport d'une lettre de rente de 1611 obligeant Philippe CARRE fils de feu Noël, laboureur à

Annappes au profit de Jeanne LIBERT, le bien hypothéqué vendu par Jean PAYELLE hôte à Saint Léger à Antoine LECLERCQ laboureur à Flers. Accord.

FRAD059_2E3_0854_0024

2 E 3 / 854 acte 13 du 24/10/1648

Gaspard, Catherine et Antoinette BAUWET frère et sœurs, enfants de feu Jean BAUWET de Lille, comme Pierre CARLIER, sayeteur à Lille s'est opposé aux deniers procédant de la vente faite par Jean LEFEBVRE, leur beau-frère, d'une maison place d'Esrigneaux à Jacques CORNUEL pour être payé de 1500fl. de capital d'une lettre de rente héritière en laquelle les comparants sont obligés avec ledit LEFEBVRE et Françoise BAUWET sa femme et Allard BAUWET leur frère au profit dudit CARLIER depuis le 4 avril 1642 avec les arriérages à quoi ledit LEFEBVRE s'est opposé à cause que ledit Allard BAUWET et Catherine TAVERNE sa femme coobligés ont, le jour de la constitution, passé lettres d'indemnité au profit desdits LEFEBVRE et sa femme que desdits comparants pour n'avoir profité desdits deniers mais lesdits Allard et sa femme seuls. Procès étant à venir entre ledit LEFEBVRE et ledit CARLIER auquel ledit LEFEBVRE va probablement succomber. Moyennant quoi ils reconnaissent la dette vers ledit LEFEBVRE.

FRAD059_2E3_0854_0026

2 E 3 / 854 acte 14 du 16/10/1648

Mahieu HALLE fils de feu Philippe du faubourg de La Madeleine, âgé de 83 ans et Jacques DOUDELET fils de feu Jacques, âgé de 62 ans audit lieu, affirment qu'en août 1648 l'armée d'Espagne est venue loger aux environs de Lille 17 à 18 jours en grand nombre, par le moyen de quoi les censiers aux environs de Lille, par crainte de ladite armée et des soldats, ont abandonné leurs meubles et avestures, quitté leurs demeures. Lesdits soldat se sont emparés et ont dérobé tant et en telle sorte que plusieurs censiers n'en ont rien ou fort peu profité. Ayant vu les soldats volant les avestures ou grains après les avoir battus et exposés en vente publique es faubourgs de Lille de Courtai, St Pierre, St Maurice et autres, achetés par des bourgeois, manants et habitants de Lille pour leurs provisions sans avoir payé le droit aux fermiers des grains. Par le secours de l'armée d'Espagne, plusieurs censiers ont sauvé partie de leurs grains qui ont été vendus comme dit au préjudice des dits fermiers. Requis par Adrien CAULLIER et Jean DESPREZ.

FRAD059_2E3_0854_0027

2 E 3 / 854 acte 15 du 16/10/1648

François HAYART fils de feu Louis âgé de 80 ans, Antoine FREMAULT fils de feu Jean âgé de 72 ans, Pierre FREMAULT son fils âgé de 42 ans et Pierre DUTHOIT fils de feu Philippe âgé de 41 ans tous laboureurs à La Madeleine en environs réfugiés à Lille à cause des guerres témoins qu'en septembre dernier l'armée d'Espagne est venue loger aux environs de Lille à Bondues, Linselles, Roncq, Halluin, Bousbecque et autres villages en grand nombre pendant 17 à 18 jours pendant lesquels ils ont dérobé et séparé des gerbes et grains des censiers tant renclos qu'aux champs qu'ils ont battu et exposé en vente publique aux faubourgs de Lille ayant été achetés par plusieurs bourgeois sans en avoir payé le droit aux fermiers qui ont souffert des pertes.

FRAD059_2E3_0854_0028

2 E 3 / 854 acte 16 du 07/10/1648

Thomas LELIEVRE laboureur et charpentier à Flers vend à Antoine LECLERCQ censier à Flers une lettre de rente de 1618 pour 150 florins carolus obligeant Philippe CARRE fils de feu Noël, laboureur à Annappes vers Claude AGACHE d'Annappes et depuis la mort du dit Claude à Claude FRUICT(?) dont le premier a droit par transport en 1639.

FRAD059_2E3_0854_0029

2 E 3 / 854 acte 17 du 08/10/1648

Jean PAYELLE fils de feu Simon, laboureur à Saint Léger nommé procureur spécial Michel ALLAVAIN de Lille pour la vente qu'il a faite à Antoine LECLERCQ censier de Kucquempoix à Flers.

FRAD059_2E3_0854_0030

2 E 3 / 854 acte 18 du 06/10/1648

Charles DUBOIS, messenger des Etats de cette province à Lille désire qu'après son trépas Clément GRIGNON époux de Françoise DUBOIS et François CAPRON époux de Marguerite DUBOIS ses filles prendront connaissance de tous ses biens à l'exclusion de François DUBOIS son fils pour en faire partage avec ledit François. Ce qui lui échera appartiendra à ses enfants et il n'en aura que la jouissance des revenus pour satisfaire à l'entretien et nourriture de ses enfants sans qu'aucun de ses créanciers puisse y prétendre ni ledit François hériter de ses enfants sauf du dernier mourant. Ayant été caution de son fils, le remboursement se fera sur sa part, laissant force de vigueur à la disposition faite avec sa femme le 13 novembre 1644 concernant la caution. Si ledit François réclame à cause de sa dot

ou autre, il devra en déduire la nourriture et entretien de ses enfants qu'il a en sa maison et les funérailles qu'il a payé pour le service et enterrement de sa femme. S'il réclame son droit légitime au lieu de celui-ci, il aura 400^l et s'il demande plus lui sera diminué son port de mariage.

FRAD059_2E3_0854_0032

2 E 3 / 854 acte 19 du 25/09/1648

Simon DELEBECQUE fils de feu François, manouvrier à Roubaix âgé de 70 ans affirme qu'en avril 1648 il a été à Tournai avec Gilles FREMAULT son compère et voisin de Roubaix trouver le seigneur Jean Baptiste DOVRELANDE pour prendre bail de la Cense d'Oultrebergue mais le loyer était trop excessif, puis étant allé boire une bière il a quitté le dit Gilles qu'il a retrouvé dans la maison du dit qui lui a annoncé être tombé d'accord avec le bailleur. Le dit D'OVRELANDE a pris un vieux bail passé devant Hugues LADMIRAND et écrit de sa propre main le bail aux mêmes conditions sauf que le dit FREMAULT a droit de pêche. Ensuite de quoi il fit venir le notaire et le contrat fut signé pour un montant plus important que celui prévu en particulier à cause des guerres.

FRAD059_2E3_0854_0034

2 E 3 / 854 acte 20 du 19/09/1648

Jean LEFEBVRE bourgeois et marchand teinturier à Lille reconnaît que dans la maison par lui vendue à Jacques CORNUEL place Desreigneaux il accorde en louage à Bernard DE CAIGNY fils de Jean, tondeur de grande force à Lille, la devanture avec ouvrage, deux chambres et un grenier sans accès à la maison du bailleur. Antoine CORNILLE, marchand mercier à Lille et ledit Jean DE CAIGNY se portent cautions.

FRAD059_2E3_0854_0036

2 E 3 / 854 acte 21 du 19/09/1646

Pierre PLOYON fils de feu Simon, chartier de Lille à Douai y demeurant, reconnaît devoir à la maison mortuaire de Jean DE BONTE vivant hôte à La Cloche, pour nourriture de lui et ses chevaux, 200^{fl}. à payer à Marc DE CAMBRAY, marchand de grains à Lille de 6 mois en 6 mois.

FRAD059_2E3_0854_0037

2 E 3 / 854 acte 22 du 10/09/1648

Adrien CAULLIER, bourgeois et marchand à Lille fermier avec Louis LECOCQ de la rivière du Wault, nommé procureur spécial Allard BAUWET, son cousin, bourgeois de Lille pour recevoir les droits sur les marchandises et denrées venant par navigation descendants depuis Lens jusqu'audit Wault.

FRAD059_2E3_0854_0038

2 E 3 / 854 acte 23 du 31/08/1648

Louis DAMIDDE fils de feu Jean, bourgeois et maître escrivier à Lille déclare que le 6 mars 1647 il a acheté d'Adrien WATTRELOS, bourgeois de Lille, une maison avec cave avec plusieurs édifices sur le pont de Weppes à Lille tenue de l'échevinage pour 3900£, ayant nampti deux fois 900£. Comme Jean DELEFOSSE, marchand graissier se trouve mis en ordre par l'ordonnance pour 200£ par instrument devant Jean DE GHESTEM, notaire, le 13 mars 1645, ledit WATTRELOS reconnaît lui devoir, prononcé exécutoire le 13 juin dudit an, il n'a pu recevoir que le restant desdits deniers namptis et lui est encore due 108£ afin qu'ils fussent namptis, a présenté requête contre ledit DAMIDDE. Mais ledit DAMIDDE ayant remontré audit DELEFOSSE qu'il n'avait pas présentement l'argent pour le faire mais voulait bien s'obliger à son profit, il le fait. Promettant de payer 36£ à la St Rémy, 36£ à la Toussaint et 36£ à Noël. Témoin Mathieu QUECQ hôte au Plusmacher Royal à Lille.

FRAD059_2E3_0854_0039

2 E 3 / 854 acte 24 du 29/08/1648

François BRUGER fils de Pierre, marchand sur le Wault lez Lille reconnaît devoir à Pierre BRUGER son père, marchand ramonnier à Lille, 200£ à cause de prêt à rendre d'ici un an.

FRAD059_2E3_0854_0040

2 E 3 / 854 acte 25 du 25/08/1648

Jeanne VARQUAN (signe VARCAN) fille non mariée de feu François VARQUAN de Lille reconnaît devoir à Nicolas DOUTRELUIGNE et Suzanne LABBE sa femme, olieur au faubourg des Malades, 425£ à cause de prêt pour rembourser une lettre de rente héritière qu'elle doit à Marguerite DOMINICLE portant 1000£, à rendre d'ici un an. Les obligations passées le 14 juin 1645 et 10 août 1646 sont éteintes. En marge : le 10 août 1649 il reconnaît avoir reçu 200£ de ladite Jeanne.

FRAD059_2E3_0854_0042

2 E 3 / 854 acte 26 du 15/07/1648

Jean MATHON fils de Jacques d'Annappes assisté de son père (de Jeanne PAYELLE sa mère - rayé) d'une part, Catherine TIERCH fille d'Hugues de Flers assistée de son père (et Marie DUBAR Sa mère - rayé), Antoine TIERCH son beau-frère et de Guillaume DUBAR son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1000 livres et ses vêtements de noces, elle apporte 1000 livres et ses vêtements de noces.

FRAD059_2E3_0854_0044

2 E 3 / 854 acte 27 du 13/08/1648

Nicolas COLPART laboureur à Marcq en Baroeul fils et héritier de feu Pierre et de Jacquemine PROVOST d'une part, Melchior COLPART fils et héritier de feu Jacques de Lille, le dit Jacques aussi fils et héritier des dits d'autre part ont avec Antoine COLPART laboureur à Lambersart et les enfants de Melchior AGACHE qu'il eut de Jeanne COLPART chacun 1/4 d'une maison sur 5 cens à Marcq et autres terres. Partage.

FRAD059_2E3_0854_0046

2 E 3 / 854 acte 28 du 13/08/1648

Melchior COLPART fils et héritier de feu Jacques, grassier à Lille à Nicolas COLPART laboureur à Marcq en Baroeul son oncle vend les 2 parts de 4 à l'encontre d'Antoine COLPART et les enfants de Melchior AGACHE et de feu Jeanne COLPART de la succession.

FRAD059_2E3_0854_0047

2 E 3 / 854 acte 29 du 01/08/1648

Martin OLIVIER, bourgeois et marchand couturier à Lille, reconnaît devoir à Robert DURETZ, maçon à Lille, 430£ restant à cause d'ouvrages de maçonnerie en certaine maison nouvellement construite devant le cimetière de l'église collégiale St Pierre de Lille, à rendre à la St Pierre St Paul 1649. Pierre Jean OLIVIER son fils se porte caution.

FRAD059_2E3_0854_0048

2 E 3 / 854 acte 30 du 29/07/1648

Le Révérend Père Jean DELACROIX, prêtre et procureur de la Compagnie de Jésus à Armentières, nomme procureur spécial Jean SCRIECK, procureur à Lille pour faire venir ce que lui doit Wallerand DE COUROUBLE gouverneur d'Espinoy pour lui et comme tuteur des enfants de feu Demoiselle Marie DE COUROUBLE sa soeur.

FRAD059_2E3_0854_0049

2 E 3 / 854 acte 31 du 21/07/1648

Louis LECOCQ laboureur et fermier es faubourg de la Barre lez Lille d'une part, Adrien CAULLIER marchand à Lille d'autre part. Etant apparent d'entrer en procès concernant les fermes des droits sur les marchandises descendants de Lens passant sur la rivière par les walles jusqu'au rivage du Wault de Lille. S'accordent moyennant 30£ que ledit CAULLIER payera audit LECOCQ pour toutes prétentions pour pot de vin qu'il a avancé à Messieurs du Magistrat de Lens, ledit LECOCQ lui cède part et moitié égale des droits sur les marchandises venant par bateau depuis

le rivage de Lens jusqu'au wal du Pont à Vendin que ledit LECOCQ a en ferme avec Charles DESBUISSONS pour six ans.

FRAD059_2E3_0854_0051

2 E 3 / 854 acte 32 du 20/07/1648

Antoine DE LILLERS fils de Maximilien, âgé de 40 ans, Philippe TAILLE fils de feu Pierre, âgé de 35 ans, Jean DELERUYELLE fils de feu Jean, âgé de 33 ans, Philippe DELERUYELLE fils dudit feu Jean, frère dudit Jean, âgé de 30 ans et Nicolas DUTHOIT fils de feu Léonard, âgé de 28 ans environ, bateliers navigant sur la rivière du Wault descendant de Lens, Pont à Vendin jusqu'à Lille, affirment qu'à l'entrée de Louis LECCQ du faubourg de la Barre en la ferme par lui prise de Messieurs du Magistrat de Lille et de Messieurs de Lens touchant les droits pour la navigation sur ladite rivière de plusieurs sortes de denrées et marchandises, il a trouvé cette rivière et bon et suffisant état de profondeur et largeur pour y naviguer. Les wals et tenures d'eau du Pont à Vendin, Meurchin, Berclau, Pont à Don et Haubourdin étaient en bon état pour tenir les eaux et pour y passer et repasser leurs bateaux. A présent la rivière est en certains endroits tellement remplie de coulois (?) et terre qui y ont descendus qu'elle n'est librement et presque nullement navigable. Ce fut la grande abondance des eaux de pluies arrivées depuis 6 ou 7 semaines qui rend impossible le chargement des bateaux pour quoi ledit LECOCQ est frustré des revenus. Par ailleurs il est nécessaire de réfectionner lesdits wals et retenues d'eau sous risque de perte et ruine desdits bateliers et des fermiers. Requis par Adrien CAULIER, marchand à Lille. Devant DECOTTIGNIES et Jacques LEROUX, notaires à Lille.

FRAD059_2E3_0854_0053

2 E 3 / 854 acte 33 du 15/07/1648

Jacques DE CLEPPLE (signe CLIPPEL) bourgeois de Lille, naguère receveur des Sries d'Anstaing et Gruson appartenant au vicomte de Fruges à cause de Madame sa compagne, nomme procureur spécial Guillaume VERDIERE fils de Bauduin pour faire saisir plusieurs biens à Anstaing tenus dudit vicomte pour avoir payement de 933£ 8s 4d pour plusieurs années d'arriérages de rentes seigneuriales durant le temps de sa recette commencée en 1631 et finie en 1640, sauf à déduire ce que ledit Sr DE LA FOSSE a déjà reçu de lui portant 500£. Témoin Pierre LAIGNEL naguère brasseur à Armentières présentement réfugé à Lille.

FRAD059_2E3_0854_0054

2 E 3 / 854 acte 34 du 06/07/1648

Thomas MILLE nomme Robert DELAVAL du Maisnil comme procureur spécial pour poursuivre Barbe (blanc) veuve de Jacques DELOBEL du Maisnil pour 50 florins prêtés.

FRAD059_2E3_0854_0055

2 E 3 / 854 acte 35 du 20/06/1648

Pierre DELERUE laboureur à Wasquehal occupe en louage de Damoiselle Jacqueline BLANCQUART veuve de Jean LEFEBVRE de Lille un moulin à moudre blé à Lezennes et comme à cause des guerres il ne peut jouir paisiblement du dit moulin d'autant plus que la distance de son domicile est éloigné et qu'il commendroit y exposer pour les mieulleurs des grands frais et dépenses. Se décharge du bail.

FRAD059_2E3_0854_0056

2 E 3 / 854 acte 36 du 03/07/1648

Charles CAZIER fils de feu Jean, couvreur d'étraiu âgé de 36 ans et Toussaint POTTIER fils de feu Toussaint âgé de 24 ans de Willems témoignent qu'après la mort d'Antoinette DEFFERET femme de Pierre LEBLOND et avant de maître Robert DEFFRENNES des terres ont été labourées par Jean DEFFRENNES fils du dit feu maître Robert et Adrien DECOUROUBLE père et tuteur des enfants qu'il eut de feu Jeanne DEFFRENNES puis par Marie CASTEL veuve du dit Jean DEFFRENNES qui les a dépouillées en 1647. Témoignages à la demande du dit Adrien DECOUROUBLE.

FRAD059_2E3_0854_0057

2 E 3 / 854 acte 37 du 06/06/1648

Louis LACHER marchand sayeteur à Lille et Demoiselle Marie QUINTIN veuve de Martin LACHER sa mère de Lille, baillent à Félix DELEPLACE, bourgeteur à Lille, une maison rue St Sauveur à Lille.

FRAD059_2E3_0854_0058

2 E 3 / 854 acte 38 du 13/0/1648

Adrien DECOUROUBLE censier de Fresnoy à Willems, père et tuteur des enfants qu'il eut de feu Jeanne DEFFRENNES et Marie CASTEL veuve de Jean DEFFRENNES qui fut fils de feu maître Robert, mère et tutrice nomment maître Pierre VANDENTOMBEE procureur à Gand pour un procès contre Charles DELOS.

FRAD059_2E3_0854_0059

2 E 3 / 854 acte 39 du 26/05/1648

Jean DE BEAUMONT bourgeois et marchand à Lille a attrait et mis et mis en cause devant les mayeur et échevins de Lille Jean LEFEBVRE, marchand teinturier époux de Demoiselle Françoise BAUWET fille et héritière de Demoiselle Catherine SCRIECK à son trépas veuve de Jean BAUWET pour avoir reconnaissance d'une lettre de change du 28 avril 1641 signée le ladite veuve et d'Allard BAUWET son fils portant 206£ 5s de gros à payer sous six mois. Par sentence desdits échevins le 9 juillet 1647 la lettre a été déclarée exécutoire. Ils ont payé avec protestation adressée audit Allard. Ledit DE BEAUMONT a acquis par sentence six un quart pourcent par an d'intérêt à payer depuis le 5 décembre 1644 jusqu'au 3 décembre 1647 montant à 34£ 10s 3d de gros que ledit LEFEBVRE a également payé sous la même protestation. Voulant user de bonne foi vers ledit LEFEBVRE, il lui cède ses droits et intérêt pour aller contre ledit Allard.

FRAD059_2E3_0854_0060

2 E 3 / 854 acte 40 du 19/05/1648

Nicolas FERSINET de Lille reconnaît que Toussaint THIERY, tondeur à Lille, lui a vendu quatre aulnes de draps de Limbourg couleur grise de campagne pour 14£ chacune aulne faisant 56£ qu'il a promis de lui payer sitôt la paix publiée entre les couronnes d'Espagne et de France. Ajout en marge : Le 3 janvier 1667 ledit THERY a été satisfait au moyen d'une nouvelle obligation de Zacharie FERSINET, frère et héritier dudit Nicolas.

FRAD059_2E3_0854_0061

2 E 3 / 854 acte 41 du .././1648 (sans date)

Pierre LAIGNEL fils de feu Jacques, marchand d'étamette à Armentières affirme qu'il y a 6 ou 7 mois en la taverne l'Ecu de Portugal à Lille en compagnie de Marguerite POTTIER veuve de Pierre LAIGNEL, Pierre LAIGNEL son fils, Pierre VANLATHON et plusieurs autres elle a donné au dit VANLATHON 800 livres parisis qu'il a promis de rendre à sa dite belle-mère à sa première demande, étant avec laquelle il était en association au fait de marchandise de brasserie.

FRAD059_2E3_0854_0062

2 E 3 / 854 acte 42 du 11/05/1648

Marie DENOYELLES veuve de Georges BLANCQUART, censière du Gard à Wazemmes reconnaît que Georges BLANCQUART son fils veut avancer deux tonneaux de limmisse(?) pour avestir 10 cens à Lille, l'autorisant à en dépouiller l'avesture.

FRAD059_2E3_0854_0063

2 E 3 / 854 acte 43 du 07/05/1648

Jacques DE CLEPPLE fils de feu Jacques (signe CLIPPEL), bourgeois de Lille a vendu aux enchères un demi bonnier de labeur à prendre en cinq bonniers à l'encontre des hoirs de feu Pierre DE CLEPPLE à Ennetières en Mélanthois, paroisse d'Avelin tenu du baron DE MINGOVAL à cause de sa Srie d'Avelin tenant de derrière à la taverne de la Fleur de Lys occupée par Antoine LEMAHIEU, à Antoine DUGARDIN, premier huissier de Messieurs des Etats de Lille à charge du bail qu'en a ledit LEMAHIEU. Ledit vendeur pour ne se pouvoir retrouver à cause des guerres et périls en chemin, a nommé procureur Eustache DAVRIL pour comparaître devant les échevins d'Avelin pour se déshériter desdits 8c.

[Les actes 44 et 45 n'existent plus. D'après la table en fin de liasse le 44 concernait Catherine LIPPENS et le 45 Hubert (illisible)]

FRAD059_2E3_0854_0067

2 E 3 / 854 acte 46 du 21/04/1648

Damoiselle Marguerite POTTIER veuve de Pierre LAIGNEL vivant brasseur à Armentières à Pierre, Gilles, Jacques et Catherine LAIGNEL ses enfants 400 livres chacun et le reste à ses enfants, neveux et nièces (petits-enfants) enfants de feu Marie LAIGNEL qu'elle eut de Pierre BIERCQUE et à ceux de feu Madeleine LAIGNEL qu'elle eut de Pierre LATHON. Testament.

FRAD059_2E3_0854_0069

2 E 3 / 854 acte 47 du 16/03/1648

Jean LEFEBVRE et Jacques LEFEBVRE teinturiers, cousins de feu Pierre MESSE qui fut fils de feu Pierre et de Jeanne LADEN qui fut aussi héritier de feu Maximilien MESSE de Lille ayant droit de la moitié, vendent à François PARENT, marchand sayeteur à Lille, la moitié d'un lieu manoir sur 8c à Mouvaux [Vente aux enchères transformée en vente simple].

FRAD059_2E3_0854_0071

2 E 3 / 854 acte 48 du 13/03/1648

Jean LHEURIDAN laboureur à Wasquehal et Isabeau DELOBEL sa femme doivent à Noël DELINSELLES priseur et laboureur à Flers 107 livres 10 sols parisis à cause de la succession d'Anne LHEURIDAN advenue à Jean GHESQUIERE son oncle et consorts dont le dit second a acquis droit. Régliée le 21 mars 1661 à Claude AGACHE laboureur à Flers héritier avec d'autres de feu Noël DELINSELLES et Adrien DEBEAUSART carlier à Wasquehal et Jean DELESPaul laboureur à Croix héritiers de feu Anne ROSART(?) veuve de feu Noël DELINSELLES de ladite DELOBEL à présent veuve.

FRAD059_2E3_0854_0072

2 E 3 / 854 acte 49 du 12/03/1648

Noël BOUTILLIER laboureur à Saint André lez Lille vend à Jacques DELEBECQUE laboureur à Marquette une lettre de rente de 1637 obligeant Allard FASCON laboureur à Wambrechies.

FRAD059_2E3_0854_0073

2 E 3 / 854 acte 50 du 13/03/1648

Jacques DELESALLE laboureur à Flers doit à Antoine TIERCH laboureur à Flers 200 livres parisis.

FRAD059_2E3_0854_0074

2 E 3 / 854 acte 51 du 10/03/1648

Le Sieur Jean PARENT bourgeois et receveur de la bourse commune des pauvres de Lille a acheté à Marie DENOYELLES veuve de Georges BLANCQUART de Wazemmes 10 cens 40 verges à Ennetières en Weppes pour 1400 livres et depuis retrait par Josse DENOYELLES censier de la Court d'Ennetières frère germain de la vendeuse. Remboursement.

FRAD059_2E3_0854_0076

2 E 3 / 854 acte 52 du 29/02/1648

François DECOUROUBLE censier du Hawu (ou Hallu) à Flers baille à Jean BECQUART laboureur à Flers une maison au hameau de Canteleux à Flers sur 8 cens à prendre en 9 cens 1/2 à l'encontre de Jeanne LIENNART.

FRAD059_2E3_0854_0077

2 E 3 / 854 acte 52bis du 29/02/1648

François BECQUART laboureur à Flers vend à François DECOUROUBLE fils de feu Adrien, laboureur et censier du Hawu à Flers une maison sur 7 cens 3/4 au Canteleux à Flers à prendre en 9 cens 1/2 à l'encontre de Jeanne LIENNART.

FRAD059_2E3_0854_0078

2 E 3 / 854 acte 53 du 19/02/1648

Marguerite DOULCHET veuve de Philippe LEFEBVRE, graissière à Lille a en bail de Martin OLIVIER, couturier, une chambre, ouvroir et cuisine devant le cimetière St Pierre au rendage de 12£ de gros par an pour neuf ans depuis le St Pierre St Paul 1645. Ayant réalisé mise de fait pour ladite jouissance, malgré quoi ledit OLIVIER a commencé ce jour de démolir un mur de ladite maison et entend tirer jus (à bas) le reste pour y rebâtir nonobstant qu'il y ait débat sur requête et visitation qui n'est encore vidée. La comparante demande au notaire d'insinuer audit OLIVIER pour qu'il fasse cesser promptement le démolissement et réparer ce qui est abattu.

FRAD059_2E3_0854_0079

2 E 3 / 854 acte 54 du 02/03/1648

Antoine DELERUE laboureur à Marquette fils et héritier avec Jean son frère de Christophine DEROUBAIX sa mère femme de Jean DELERUE. Fin de règlement de succession par son père.

FRAD059_2E3_0854_0080

2 E 3 / 854 acte 55 du 12/02/1648

Jean DESCAMPS fils de feu Clément, tanneur à Lille nomme procureur spécial Jean SCHERPIN, brasseur à Seclin pour comparaître devant ceux dont sont mouvants 32c (sic) 44v à Martinsart vendus devant le présent notaire le 14 janvier 1648 pour s'en déshériter au profit de Michel DELANNOY, marchand épicier et cirier à Lille comme dernier enchérisseur.

FRAD059_2E3_0854_0081

2 E 3 / 854 acte 56 du 21/02/1648

Damoiselle Brigitte HACHE veuve de Jean TAVERNE de Lille vend à François DECOUROUBLE censier de Habu à Flers une lettre de rente de 1635 obligeant Nicolas DELERUE d'Annappes vers Jacques MALFAICT pour 166 florins.

FRAD059_2E3_0854_0082

2 E 3 / 854 acte 57 du 05/02/1648

Pierre DELERUE marchand sellier, Catherine DELERUE sa sœur de Lille, Adrien DELERUE fils de feu Nicolas, bourgeteur à Lille, Vincent HOURGE fils de feu Pierre couturier, Jean DUBART fils de feu Pierre, Gilles DUBAR son frère tous à Annappes sauf Jean à Fournes, Antoine et Jacqueline DELERUE frère et sœur à Annappes, Jean WALLE fils de Dominique, laboureur à Tressin, Jacques LECOCQ laboureur à Willems et Michelle DELERUE sa femme tous héritiers de feu Françoise DELERUE veuve de Simon DESOBRYs nomment Augustin MASUREL de Flers

pour de déshériter de 1/2 bonnier de labour à Annappes.

FRAD059_2E3_0854_0083

2 E 3 / 854 acte 58 du 05/02/1648

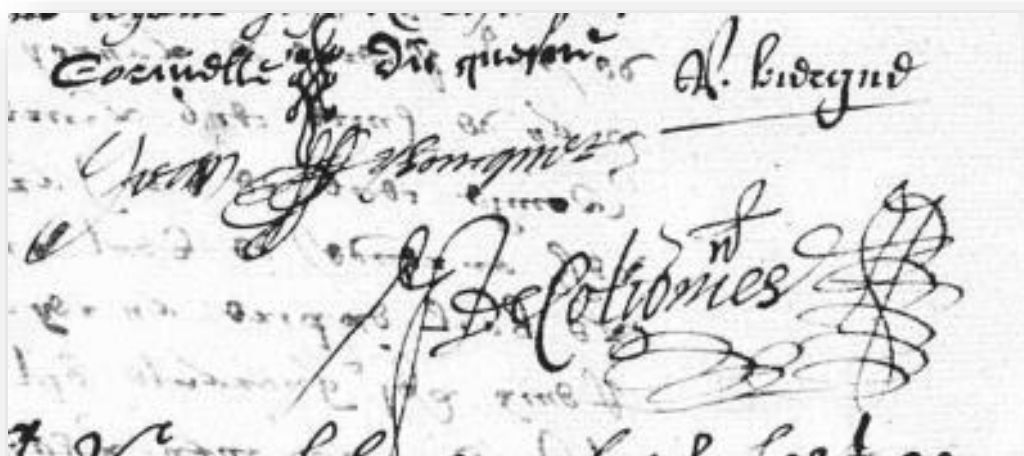
Antoine DELERUE laboureur et Jacqueline DELERUE sa sœur non mariée d'Annappes enfants et héritiers de feu Nicolas vendent à François COUROUBLE censier du Habu à Flers une maison sur 4 cens sur laquelle Adrien DELERUE bourgeteur, Charles AGACHE et Françoise DELERUE sa femme, Jacques LECOCQ et Michelle DELERUE sa femme, Gilles

WILLOCOQ et Catherine DELERUE sa femme aient reconnus n'avoir aucun droit.

FRAD059_2E3_0854_0084

2 E 3 / 854 acte 59 du 31/01/1648

Cornille DUQUESNE fils de Jean, laboureur à Wattrelos occupe en avant-bail de son père une ferme sur 10 bonniers à Wattrelos appartenant pour la moitié au Sr Jacques DELANNOY écuyer Sr de Fretin et l'autre à Damoiselle la veuve de Pierre DELANNOY de Lille et 15 cens de jardin à ladite. Comme par la calamité des guerres il ne peut en jouir, il remet le bail.



FRAD059_2E3_0854_0085

2 E 3 / 854 acte 60 du 30/01/1648

Michel LIENNART laboureur à Lambersart a pris en bail en 1642 à Jacques BOUCQUENOIS bourgeois et sayeteur à Lille une fermette sur 5 bonniers 1/2, le second a vendu depuis à maître Jacques DEBONNAIRE licencier es droits 3 bonniers, le premier lui remet le bail.

FRAD059_2E3_0854_0086

2 E 3 / 854 acte 61 du 31/01/1648

Isabeau (rien) veuve de Médard DUGARDIN sayeteur et les héritiers de Marie POLLET épouse de Floris LECLERCQ vendent à François COUROUBLE laboureur à Flers une lettre de rente de 1696 obligeant Jean DELERUE et Philippotte DELECOURT sa femme d'Annappes vers Jean POLLET pour 100 florins, reconnues exécutoires par Antoine DUPRETZ procureur de Nicolas DELERUE fils et héritier des obligés.

FRAD059_2E3_0854_0087

2 E 3 / 854 acte 62 du 23/01/1648

Marie DENOYELLES veuve de Georges BLANCQUART censier du Gard à Wazemmes vend aux enchères au Sieur Jean PARENT receveur de la bourse des pauvres de Lille de maison sur 12 cens à Ennetières en Weppes.

FRAD059_2E3_0854_0089

2 E 3 / 854 acte 63 du 22/01/1648

Nicaise SIX fils de feu Claude, laboureur à Wambrechies à Claude SIX son frère de Wambrechies à l'encontre de ses frère et sœur, donne une maison sur 10 cens 1/2 à Marquette venant de ses parents s'il meurt sans héritiers, à Michel DESPINOY fils de feu Jean et de Suzanne DUPRET sa femme 100 livres parisis, ses habits et manteaux, à Jeanne SIX sa nièce fille de feu Philippe 100 livres, à Jacques DESPINOY frère du dit Michel de Comines. Testament.

FRAD059_2E3_0854_0090

2 E 3 / 854 acte 63bis du 22/01/1648

Suzanne DUPRET à présent femme de Nicaise SIX de Wambrechies et avant veuve de Jean DESPINOY, à Michel DESPINOY son fils donne 300 livres parisis, un lit, parchevet et oreiller de plume, paire de linceuls de lin et une couverture d'Espagne. Le 10 février 1661 ladite a satisfait à la donation.

FRAD059_2E3_0854_0091

2 E 3 / 854 acte 64 du 20/01/1648

Louis LACHER bourgeois et marchand sayeteur à Lille receveur de Marie QUINTIN veuve de Martin LACHER baille à Vaast LIENART fils de feu Mathieu, laboureur demeurant naguères à Fives deux hobettes sur une maison dite Le Fayet au faubourg Saint sauveur à Lille.

FRAD059_2E3_0854_0093

2 E 3 / 854 acte 65 du 20/01/1648

Le Sieur Mathias PERCOU bourgeois à Lille baille à Gilles LECLERCQ laboureur et Barbe DUBAR sa femme fille de feu Pierre d'Hellemmes 5 cens 1/2 à Hellemmes.

[L'acte 66 n'existe plus. D'après la table en fin de liasse concernait Nicaise LIPPENS]

FRAD059_2E3_0854_0096

2 E 3 / 854 acte 67 du 16/01/1648

Jacques DE CLEPPELE (signe CLIPPELE) bourgeois et naguère receveur à Lille reconnaît devoir à Marie PINCQUET naguère sa servante à Lille, 96£ à cause de prêt et sa table pour lui et ses enfants à lui rendre quand bon lui semblera.

FRAD059_2E3_0854_0097

2 E 3 / 854 acte 68 du 14/01/1648

Jean DESCAMPS fils et héritier de feu Clément DESCAMPS et de Marie DEFRANCE, bourgeois de Lille, vend aux enchères à Jean DENNIN bourgeois et marchand sayeteur à Lille, 32c (sic = 2b) 44v au

hameau de Martinsart, paroisse de Seclin en plusieurs pièces.

FRAD059_2E3_0854_0099

2 E 3 / 854 acte 69 du 08/01/1648

Pierre DELERUE fils de feu Jean, marchand sellier, Adrien DELERUE fils de feu Nicolas bourgeteur à Lille, Vincent HOURIE fils de feu Pierre, couturier, Jean DUBAR fils de feu Pierre, Gilles DUBAR son frère tous à Annappes sauf Jean à Fournes, Antoine et Jacqueline DELERUE d'Annappes et Jean WALLE fils de Dominique laboureur à Tressin forts de leurs cohéritiers de feu Françoise DELERUE veuve de Simon DESOBRIS vivante demeurant à Croix vendent aux enchères à Betreumieux CORNILLE laboureur à Annappes 1/2 bonnier de labour à Annappes. Puis surenchère par François COUROUBLE laboureur à Flers.

FRAD059_2E3_0854_0101

2 E 3 / 854 acte 70 du 08/01/1648

Adrien DELERUE fils de feu Nicolas bourgeteur à Lille, Vincent HOURIE fils de feu Pierre, couturier, Jean DUBAR fils de feu Pierre, Gilles DUBAR son frère tous à Annappes sauf Jean à Fournes, Antoine et Jacqueline DELERUE d'Annappes et Jean WALLE fils de Dominique laboureur à Tressin forts de leurs cohéritiers de feu Françoise DELERUE veuve de Simon DESOBRIS vivante demeurant à Croix vendent aux enchères à Pierre DELERUE marchand sellier à Lille une maison sur 4 cens. L'acheteur déclare être command de François COUROUBLE laboureur à Flers. (Acte 71 idem pour 1/2 bonnier à Annappes sans command).

FRAD059_2E3_0854_0105

2 E 3 / 854 acte 72 du 07/01/1648

Nicaise COUSIN clerc de l'église paroissiale de Fâches baille à Louis MARCHAND et Pierre WAINART de Barghes à Wattignies et Thumesnil paroisse de Fâches la moitié d'une maison sur 2 cens à Thumesnil et un bonnier au premier et 4 cens à Fâches.

2 E 3 / 855 en 1649

FRAD059_2E3_0855_0004

2 E 3 / 855 acte 1 du 13/01/1649

Marguerite DELOS veuve de Jean ALAVAINES de Bouvines mère et tutrice de Jeanne, Agnès et Quentin ALAVAINES, ladite Jeanne suffisamment âgée, Jean ALAVAINES son fils à Fretin, Charles ALAVAINES son fils à Bouvines, Charles DUPONT et Marguerite ALAVAINES sa femme de Gruson vendent à Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix 5 cens de labour à Roubaix.

FRAD059_2E3_0855_0006

2 E 3 / 855 acte 2 du 14/01/1649

Jeanne SIX veuve de Pierre LESAIGE réfugiée à Lille vend à Jacques BONTE son beau-frère laboureur à Wambrechies une grange à Wambrechies sur un jardin appartenant à Pierre HAIGE et aux enfants de Jacques LEHOUCQ.

FRAD059_2E3_0855_0007

2 E 3 / 855 acte 3 du 18/01/1649

François LECLERCQ fils de feu Louis, laboureur à Roubaix ayant appris qu'un procès au siège de la Gouvernance de Lille avait lieu à la demande de Pierre HESPEL fils de feu Louis, Philippe HESPEL et Pierre LHEURIDAN tuteurs et Péronne et Barbe HESPEL filles du dit Louis contre le déclarant. Namptissement.

[L'acte 4 n'existe plus. D'après la table en fin de liasse concernait Marguerite POTTIER]

FRAD059_2E3_0855_0009

2 E 3 / 855 acte 5 du 21/01/1649

Gilles MONTAIGNE fils de feu Pasquier de Flers reçoit 50 livres de Noël DELINSELLES priseur et laboureur à Flers et 45 livres prises par an pendant cinq ans contre ses droits comme époux de Marguerite BRUSLOY à la charge de maître Jean CORNEL clerc de Flers depuis 1648 pour 300 livres de salaire du dit Noël.

[L'acte 6 n'existe plus. D'après la table en fin de liasse concernait Guillaume DEROUBAIX]

FRAD059_2E3_0855_0011

2 E 3 / 855 acte 7 du 21/01/1649

Péronne ROUZEE veuve de Jean MONTAIGNE de Bondues nomme procureur spécial Jean MONTAIGNE son fils pour traiter avec Jean SIGIER.

FRAD059_2E3_0855_0012

2 E 3 / 855 acte 8 du 20/01/1649

Antoine COUVREUR laboureur à Marc en Baroeul reconnaît devoir à Péronne ROUZEE veuve de Jean MONTAIGNE sa belle-sœur de Bondues 100 florins carolus pour avoir sa puissance 3 vaches levées en sa maison par Jean DURIETZ sergent et en celle de Noël DESTAILLEUR dit Neutin de Marcq pour payement prétendu par Guillaume DEROUBAIX et Madeleine DELEVOYE sa femme, André DEWER et Péronne DELEVOYE sa femme forts de leurs cohéritiers de feu Jean DELEVOIE contre quoi il lui

donne trois vaches ou l'équivalent si les gens de guerre d'Espagne les lui prennent.

FRAD059_2E3_0855_0013

2 E 3 / 855 acte 9 du 21/01/1649

Jean CARRETTE fils de feu Pierre et Marie MONTAIGNE sa femme, laboureur à Bondues doivent à Jacques DESQUIENS laboureur à Marcq en Baroeul 450 livres parisis.

FRAD059_2E3_0855_0014

2 E 3 / 855 acte 10 du 03/02/1649

François LECLERCQ laboureur à Roubaix à Jean PRUS prêtre et doyen et pasteur de Roubaix qui a payé à plusieurs personnes, vend trois vaches, une garde-robe, un métier, deux seaux etc. pour 400 livres parisis et 50 livres.

FRAD059_2E3_0855_0015

2 E 3 / 855 acte 11 du 06/02/1649

Guillaume DUBAR laboureur à Flers fils de feu Philippe et d'Agnès ESQUIGNET d'une part, Jean CASTEL fils de feu Noël et de ladite Agnès en secondes noces, Antoine LEPLAT époux de Marie CASTEL fille des dits, Michel DUBAR fils de feu Antoine qui fut fils des dits DUBAR-ESQUIGNET tous de Flers ayant trouvé la succession trop onéreuse, ils y ont renoncé suite à quoi Noël DELINSELLES priseur et laboureur à Flers et Toussaint LIBERT laboureur à Bondues ont été commis curateurs. Compte rendu par le dit DELINSELLES, Pierre et Louis LIBERT au nom des veuve et hoirs du dit Toussaint.

FRAD059_2E3_0855_0017

2 E 3 / 855 acte 12 du 10/02/1649

Hélène LAMERAND veuve de Jean LAMBELIN, censière Desquesnes à Marcq en Baroeul baille à Antoine DESAINS fils de feu Jean, et Jeanne DELEMONTAIGNE sa femme une maison sur 8 cens à Marcq en Baroeul et 13 cens de labour.

FRAD059_2E3_0855_0019

2 E 3 / 855 acte 13 du 22/02/1649

Jérôme SECRIECK bourgeois de Lille époux de Françoise RICOURT après que Jean GADENNE de Loos se soit déporté, baille à Antoine TESTELIN laboureur à Loos et Marie TESTELIN sa sœur 4 cens de labour à Loos.

FRAD059_2E3_0855_0021

2 E 3 / 855 acte 14 du 03/03/1649

Philippe PROUVOST laboureur et tristran, Charlotte DUTHOIT sa femme de Linselles, Gilles DETOUTLEMONDE laboureur à Wasquehal époux de Catherine DUTHOIT pour eux et forts de Marie DUTHOIT leur sœur vendent à Simon WASTEL laboureur à Wasquehal 200 livres de capital d'une rente héritière de 1631 obligeant Pierre DELERUE laboureur à Wasquehal.

FRAD059_2E3_0855_0023

2 E 3 / 855 acte 15 du 01/03/1649

Antoine TIERCH hôte au Fresnelet à Flers affirme qu'il y a deux ans, en hiver, Georges et Jean DELEMARRE vinrent l'aborder sa maison criant après lui et leur ayant parlé dehors ils lui ont demandé de parler à Jean PLOUCQUET naguère collecteur d'Hem afin de le mettre avec leur mère Olive TAVERNE veuve de Laurent DELEMARRE d'accorder de leurs difficultés touchant les arriérages d'une lettre de rente que ladite Olive avec Marie TAVERNE sa sœur doivent au dit PLOUCQUET afin d'obtenir modération et ainsi pouvoir le payer avec le revenu de bois abattu compris le capital. Il s'est trouvé le lendemain chez la veuve à déjeuner pour en parler et lui offrir un beau chapeau s'il arrivait à convaincre le dit PLOUCQUET. Le comparant et les deux fils devaient se retrouver en la taverne en Forest occupée par Jacques DELERUE dit Petit Tapens mais ils se sont retrouvés chez le pasteur de Forest où le dit PLOUCQUET leur a demandé de régler le cours de la rente mais que s'ils avaient besoin de temps il le leur donnerait. Ledit pasteur a proposé d'aller boire un verre chez lui mais le dit PLOUCQUET a refusé étant menacé par eux plusieurs fois jusqu'à fonser sa porte, menaçant de lui couper la gorge, le tuer ou faire tuer par des soldats et quand il devait rattendre la porte de l'église qu'il tuerait le bougre. Depuis quoi ladite Olive est venue trouver le dit TIERCH disant que le dit PLOUCQUET aller en prison à Lille, elle ayant trouvé de faux témoins pour faire annuler la rente. Attestation pour le dit PLOUCQUET.

FRAD059_2E3_0855_0025

2 E 3 / 855 acte 16 du 08/03/1649

Adrienne AGACHE femme d'Antoine TIERCH, hôtesse au Frennelet à Flers âgée de 40 ans affirme qu'il y a trois mois Olive TAVERNE veuve de Laurent DELEMARRE demeurant à Hem est passée devant sa maison et a appelé son mari qui était absent, disant qu'elle reviendrait 15 jours ou un mois après. Un mois à 5 semaines après ladite Olive est repassée voir le dit qui était absent. La comparante est allée

discuter avec elle sur la route de Lille. J'ai quelque chose à te dire que j'ai eu longtemps sur le cœur, ton homme a été empêché de ma part pour traiter les affaires de notre bon collecteur de Hem Jean PLOUCQUET. Je lui dois avec ma sœur 4400 livres par compte fait avec lui en la petite maison dessous notre porte présents mes enfants et avoir été bien d'accord du dit compte avec le collecteur mais lui a demandé l'argent pour payer Monsieur HESPEL receveur des Etats à quoi elle a répondu ne pas en avoir. Ce après quoi elle a proposé de créer une rente pour ladite somme avec leurs deux enfants Jean DELEMARRE et Pierre TRESEL. Affirmant qu'elle avait promis un beau chapeau à son mari pour son aide et même deux s'il obtenait modération d'une année, payant quelque terme quand elle aura fait abattre du bois sans pouvoir trouver le repos avant d'avoir payer, chargeant ses enfants de satisfaire à sa mort qui lui ont répondu **Ma mère, avons-nous mis tant d'argent en dons, auprès au boire et au juge pour ainsi le faire ? Nous le tuerons plutôt ou le ferons tuer où que le pourrons trouver. Ayant lesdits fils trouvé de faux témoins contre lui.**

FRAD059_2E3_0855_0027

2 E 3 / 855 acte 17 du 02/03/1649

Antoine JAMAY (signe JAMEZ) messenger de Lille à Valenciennes nomme procuratrice spéciale Françoise LONDAU sa femme pour faire arrêt de claims et autres.

FRAD059_2E3_0855_0028

2 E 3 / 855 acte 18 du 12/03/1649

Marguerite LESAFFRE fille célibataire de feu Pierre de Lille vend à Pierre DELERUE laboureur à Wasquehal pareille somme à sa charge depuis décembre 1648 d'un moulin à vent à moudre blé dit Le Moulin des Verdes Foeuilles avec une maison à Marcq en Baroeul obligeant comme hypothéqué par Jean DELEROYERE et Jeanne DELEPORTE sa femme pour 800 livres à charge de Jean CASTEL de Marcq en Baroeul en 1631 comme ayant retrait le dit moulin pour partie et 360 livres à charge du dit DELERUE.

FRAD059_2E3_0855_0030

2 E 3 / 855 acte 19 du 24/03/1649

Maître Nicolas CLICQUENNOIS prêtre chapelain de l'église collégiale Notre-Dame à Messines affirme que durant la maladie de maître Pierre VANSTRAETE prêtre chanoine et pasteur de Messines, maître Martin GUELUY prêtre et chanoine du dit lieu, à sa demande, a pris sa place et après sa mort fut requis de Monsieur le doyen de la Chrétienté de Warneton,

pasteur de St Jacques à Ypres et de Madame l'abbesse du dit Messines et depuis par maître Adrien PASSEBREUGE chanoine de continuer, ce qu'il a fait dix ou onze ans et pendant le temps de contagion et comme après que le dit maître Adrien fut admis à ladite cure il a, le 26 décembre 1646, en la présence de l'affirmant promis de payer au dit GUILUY pour le récompenser la somme de 42 florins 7 patards 1/2. A la requête du dit maître Martin.

FRAD059_2E3_0855_0031

2 E 3 / 855 acte 20 du 07/04/1649

Maître Jean DE MELANTHOIS Sr de la Motte et Mathieu BONAVENTURE, boucher à Lille reconnaissent devoir à Philippe DUBOIS, procureur à Lille 85fl 16p pour quatre années de rente héritière due par ledit DE MELANTHOIS dont ledit BONAVENTURE s'est porté caution, jusqu'au 8 février 1643 à payer la moitié à la Pentecôte et l'autre à Noël 1649.

FRAD059_2E3_0855_0033

2 E 3 / 855 acte 21 du 07/04/1649

Marie DENOYELLES veuve renoncée es biens et dettes de Georges BLANCQUART de Wazemmes devant à Jean DENOYELLES procureur et commis aux ordonnances de deniers de la Gouvernance de Lille la somme de 185 livres un sol 9 deniers à cause d'arriérages de tailles et autres sommes, lui donne 8 vaches et un cheval.

FRAD059_2E3_0855_0035

2 E 3 / 855 acte 22 du 06/04/1649

Pierre VERDIERE laboureur à Annappes neveu et héritier de feu Jérôme VERDIERE vend à Jean MATHON fils de feu Gilles, cuisinier et hôte à Lille une lettre de rente de 1589 obligeant Jacques HOUZET et Gentienne MAS sa femme au profit de Charles DUPONT pour 100 florins garantie par une maison sur 2 cens et 2/3 cent aux marais d'Annappes portée à Michel CAUCHETEUR et par lui à Samuel HOVINE époux de Marguerite VERDIERE sœur du dit Jérôme, reconnues exécutoire par Simon DELEPORTE comme ayant acquit le dit bien et depuis par Jean BARGOY et dernièrement par François BARGOY son fils et héritier en 1645.

FRAD059_2E3_0855_0037

2 E 3 / 855 acte 23 du 08/04/1649

Marc GRULLOIS fils de feu Antoine, laboureur à Lys lez Lannoy âgé de 26 ans et Pierre HESPEL fils de feu Louis de Roubaix âgé de 22 ans affirment qu'ils connaissent Gilles FREMAULT laboureur à Roubaix et que par la prise du château et ville de Lannoy la

garnison y a logé faisant des extorsions au dit FREMAULT et ses voisins, coupant les haies et rejets et halots et qu'en août 1648 le dit FREMAULT a perdu ses avestures d'avoine et autres battues en sa grange par les soldats. De plus l'armée du roi d'Espagne a été loger aux environs de Lannoy particulièrement à Wattrelos, Leers, Néchin, Lys et environs où le dit avait 300 fromages de 8 patards chacun que les soldats ont dérobés. Afin d'obtenir modération pour les terres qu'il occupe.

FRAD059_2E3_0855_0038

2 E 3 / 855 acte 24 du 06/04/1649

Messire Philippe DE HAYNIN, chevalier, Sr du Maisnil, la Maisrie etc. baille à François BURY fils de feu Pierre, célibataire à Herlies et à sa femme future la Cense de la Bernières à Fromelles sur 40 bonniers.

2 E 3 / 855 acte 25 du 09/04/1649

Marguerite DOULCET veuve de Philippe LEFEBVRE, grassière à Lille reconnaît devoir à Gérard LACHER, marchand graissier à Lille, 217£ 6s à cause de la vente plusieurs fois de marchandise de graisserie à payer : 4£ de gros sous 15 jours et un livre de gros chaque mois.

FRAD059_2E3_0855_0043

2 E 3 / 855 acte 26 du 23/04/1649

Marie LEMAN fille non mariée de feu Robert LEMAN de Lille nomme procureur spécial Marc DEYS (?) procureur Simon CAUDRELIER (sic) pour aller devant les vicaires généraux du siège épiscopal d'Arras à présent à Douai pour consentir à ce que Jean DECROIX, fiancé de ladite comparante, puisse traiter mariage avec autre, ne voulant ladite comparant se marier avec lui.

FRAD059_2E3_0855_0044

2 E 3 / 855 acte 27 du 27/04/1649

Messire Josse DE LYON prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale St Pierre de Lille par le rapport fait en l'assemblée de Messieurs dudit chapitre le 19 de ce mois, les chanoines ayant est (sic) commis à l'audition des comptes des Grands Obits que le chanoine LEFEBVRE a rendu pour l'an finissant à la St Jean Baptiste 1644 ayant fait mise de 770£ 11 gros parisis (sic) et 39 rasières et 3 havots de blé au profit de la fabrique qui doit revenir en fait audit DE LYON contre quoi il proteste en raison que comme doyen la somme et blé lui appartiennent en raison de la recréance par lui obtenue dudit doyenné pour quoi il y a procès au Conseil de Flandre. Craignant que le secrétaire n'ai pas pris note de sa protestation, il la

renouvelle. Le notaire s'est transporté audit chapitre pour le signifier à l'assemblée.

FRAD059_2E3_0855_0045

2 E 3 / 855 acte 28 du 29/04/1649

François DE FOURMESTRAUX fils de feu Mathieu, bourgeois à Lille vend à Robert DURE, maître maçon et Marie CROMBET sa femme, une maison rue Mahieu Mahieu à Lille avec arrangement quant au payement.

FRAD059_2E3_0855_0047

2 E 3 / 855 acte 29 du 08/05/1649

Olivier ESCHEVIN sergent du village de Templeuve en Dossemer procureur spécial de Jean DELEMASURE, Mathias LEBRUN et consorts au nom de ladite commune pour trouver 7000 livres, emprunte à Pierre TAVERNE jadis sergent de la Gouvernance de Lille 800 livres.

FRAD059_2E3_0855_0048

2 E 3 / 855 acte 30 du 10/05/1649

Jen HENRY, filetier et Marie COYART sa femme de Lille reconnaissent devoir à Charles DECOTTIGNIES, bourgeois et marchand à Lille 15£ de gros de 6fl la livre à cause de la vente de marchandises de rubans de coton à payer : 4£ de gros à la Pentecôte et 1£ de gros toutes les six semaines.

FRAD059_2E3_0855_0049

2 E 3 / 855 acte 31 du 19/05/1649

Jean COUSTENOBLE laboureur à Deûlémont auquel Jean HOCEDE laboureur à Ennetières en Weppes à cause de Marie LECAT sa femme fille et héritière de feu Nicolas doit une lettre de rente dont il reçoit le cours et le capital.

FRAD059_2E3_0855_0050

2 E 3 / 855 acte 32 du 24/05/1649

Jacques WARESQUEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille héritier à cause de sa femme ayant nommé Robert DUQUESNOY priseur et laboureur à Wattrelos comme procureur spécial, et Jean DUGARDIN fils non marié de feu Jean aussi héritier de feu Martin DEMONS fils de feu Nicolas, leur oncle s'opposent à la vente faite par Guillaume DELECOURT et Jeanne PILLOT sa femme auparavant veuve de Mathias LEMOISNE à Roland MESSEANT, maréchal à Wattrelos de 10 cens de terre ayant une lettre de rente de 1638 de 400 florins obligeant lesdits Mathias et PILLOT.

FRAD059_2E3_0855_0051

2 E 3 / 855 acte 33 du 02/06/1649

Antoine CASTEL (signe DUCASTEL) laboureur à Halluin (et Catherine LIBERT sa femme - rayé) doit à Mathieu BONTE marchand à Wasquehal 1700 livres parisis à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0855_0052

2 E 3 / 855 acte 34 du 10/06/1649

Pierre DURIETZ fils de feu Claude, porteur au sac et brasseur à Lille vend à Charles ROUSSEL, marchand de sayette à Lille ses droits sur une lettre de rente héritière du 3 avril 1645 reconnue exécutoire le 4 dudit mois obligeant Philippe TREZEL fils de feu Charles, sayeteur et Anne TINGREE sa femme de Lille au profit dudit DURETZ pour 150fl [Rente en 2 B 11 / 29A acte 180].

FRAD059_2E3_0855_0053

2 E 3 / 855 acte 35 du 14/06/1649

Michel DASSONVILLE s'est plaint que le samedi 12 de ce mois, arrivant avec un bateau au Wau es faubourg de la Barre lez Lille, chargé de gras grain et partie de chènevis en nombre de 48 sacs par voiture seulement, descendant de La Bassée pour être consommés à Lille et pour la provision de ceux en ayant besoin, envoyé par vous bonneau (?) demeurant à La Bassée ce comme doit être permis puisqu'il n'en fait pas fraude aux impôts ni aux biens quand l'on lèverait (?) hors de cette ville pour livrer à La Bassée. Néanmoins Jean BARETZ, commis aux ... des finances de sa majesté avec ses adhérents, sans information ni prévision, s'est ingéré de prendre ledit DASSONVILLE comme prisonnier et le détient encore en la taverne ayant pour enseigne La Plate Bourse avec quatre hommes sans le vouloir relâcher. Contre quoi il proteste pour tous dépens de retardement de voiture, journées de dommages et intérêts contre lui et ses adhérents. Le notaire l'a insinué audit commis.

FRAD059_2E3_0855_0054

2 E 3 / 855 acte 36 du 23/06/1649

Jean ROGIER fils de feu Mort, laboureur à Wasquehal doit à Antoine TIERCH laboureur à Flers 300 livres à cause de prêt. Remboursés le 16 mars 1656.

FRAD059_2E3_0855_0055

2 E 3 / 855 acte 37 du 30/06/1649

Paul GAPAN laboureur à Marcq en Baroeul et Jossine DELEDICQUE sa femme reconnaissent avoir acheté à Christophele et Jean DUTRIEZ frères, enfants et héritiers de feu Anne CRUCQ veuve de Pierre DUTRIEZ vivante demeurant à Wattrelos 7 cens 3 quartrons à Marcq ayant pris à leur charge une lettre de rente de 1619 de 150 florins obligeant ladite veuve vers Oste DELEDICQUE et maintenant les enfants de Jacques BRAS qu'il eut d'Anne PROUVOST héritiers de Marie DELEDICQUE. Promettent d'acquitter le cours et le capital.

FRAD059_2E3_0855_0056

2 E 3 / 855 acte 38 du 15/07/1649

Gaspard RIBAUT fils de feu Jean de Flessingue, actuellement à Lille doit à Marie SAUMON (signe SOMON) veuve de Louis DEMEUCQ de Pernes en Ternois 212 livres 10 sols à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0855_0057

2 E 3 / 855 acte 39 du 15/07/1649

Gaspard RIBAUT fils de feu Jean de Flessingue, actuellement à Lille baille à Marie SAUMON veuve de

Louis DENUQC de Pernes en Ternois 2 mesures 1/2 et un quartier de jardin et prairie à Pernes.

FRAD059_2E3_0855_0058

2 E 3 / 855 acte 40 du 16/07/1649

François MOUTIER auditeur du Souverain Bailliage de Lille ayant droit de Demoiselle Marguerite DELECOURT veuve de Thierry COEVOET par acte du 17 octobre 1637 (sic 1647), vend à maître Jean ROUSSEL prêtre, pasteur d'Esquermes, ses droits sur une lettre de rente héritière du 9 juillet 1644 obligeant Louis LEVECQUE fils de feu Antoine, et Isabeau PLACE sa femme d'Esquermes au profit de ladite veuve pour 200fl [Rente en 2 B 11 / 28B acte 745].

FRAD059_2E3_0855_0059

2 E 3 / 855 acte 41 du 16/07/1649

Isabeau PLACE veuve de Louis LEVESQUE d'Esquermes déclare que son mari s'est obligé en 1630 avec Jacques DESMAZURES fils de feu Jacques, brasseur et Jean DUBUISSON fils de feu Jean, brasseur et hôte à Esquermes pour 200 florins de rente au profit de Christophe BOUSSEMARE boulanger à Lille. Décharge lesdits qui n'en ont pas profité.

FRAD059_2E3_0855_0060

2 E 3 / 855 acte 42 du 28/07/1649

Pierre FRUICT censier de La cense des Obeaux à Forest vend à Jean MATHON maître pâtissier et hôte à Lille une lettre de rente de 1644 obligeant François BARGEIOIS et Marguerite LHEURIDAN sa femme pour 100 florins.

FRAD059_2E3_0855_0061

2 E 3 / 855 acte 43 du 10/08/1649

Jeanne WARQUAN fille non mariée de feu François WARQUAN de Lille, reconnaît devoir à Nicolas DOUTRELIGNE, olieur es faubourg des Malades de Lille, 212£ 10s à cause de prêt et cédule devant le présent notaire le 25 août 1648 à rendre d'ici un an. Ajout en marge : Remboursé le 30 août 1650 à Suzanne LABBE femme et procuratrice dudit Nicolas.

FRAD059_2E3_0855_0062

2 E 3 / 855 acte 44 du 16/08/1649

Maître Wallerand DE WARENGHIEN prêtre pasteur de la comté d'Annappes fort des ministres des pauvres d'Annappes tels que Jean DESPINOY, Jean OUDAR et Antoine LEFEBVRE, bailli et gens de Loi reconnaît avoir reçu 300 livres pour le capital et arriérage de deux rentes héritières compris sous-rente sur une maison achetée par Jean MATHON hôte et pâtissier à Lille de François BARGEIOIS et Marguerite LHEURIDAN sa femme à Annappes et vend au dit MATHON une rente de 1602 obligeant Michelle LEMAHIEU veuve de Simon DELEPORTE et Simon DELEPORTE son fils et Barbe WALLET sa femme pour 100 Florins et autre de 1602 obligeant les mêmes pour 50 florins reconnues exécutoire en 1612 par Jean BARGEIOIS fils de feu Etienne ayant acheté le lieu hypothéqué dont le dit François est fils et héritier.

FRAD059_2E3_0855_0064

2 E 3 / 855 acte 45 du 26/08/1649

Marie DENOYELLES veuve de Georges BLANCQUART en refuge à Lille donne à maître Josse VANSTIEVOORDT sucrier et bourgeois de Lille pour deux années de rendage de deux greniers, un charriot, une charrue, deux chaudrons, deux lits, un oreiller et une couverture, un coffre en bois, le foin dans lesdits greniers et un tonneau à battre beure, sceau et puroir puis 8 rasières de blé brun métillon.

[L'acte 46 n'existe plus. D'après la table en fin de liasse concernait Antoine HESPEL]

FRAD059_2E3_0855_0068

2 E 3 / 855 acte 47 du 17/09/1649

Jacques DE CLEPELE (signe CLIPPELE) naguère receveur à Lille par compte fait ce jour avec Marie PINCQUET naguère sa servante, non mariée, de leurs affaires, reconnaît lui devoir 140£ en défalquant ce qu'elle peut avoir payé pour la table et gouverne de Jean DE CLEPELE son fils. A lui rembourser quand elle le voudra. Témoins Jacques PATIN et Robert BIERCK clerks du notaire.

FRAD059_2E3_0855_0070

2 E 3 / 855 acte 48 du 01/10/1649

R.P. frère Jean DE RODDE prêtre, prieur et receveur de Sainte Croix à Lannoy d'une part, Antoine DUBAR fils de feu Gilbert, laboureur à Hem d'autre part. Ayant différents désaccords entre eux à propos de rendage. Accord.

FRAD059_2E3_0855_0072

2 E 3 / 855 acte 49 du 27/10/1649

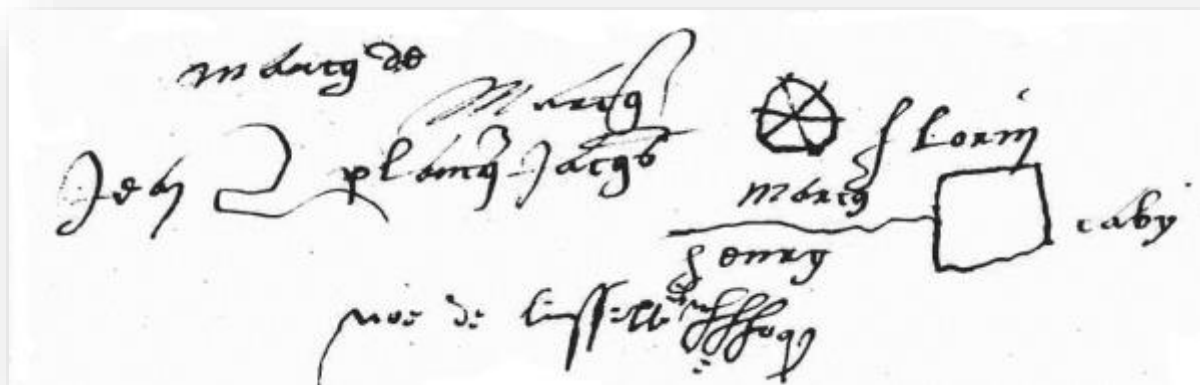
Noël DE LINSSELLES priseur âgé de 65 ans et Pierre GRANDEL fils de Guillaume, âgé de 48 ans laboureurs à Flers affirment que pour les contributions d'exemption d'être pillé et brûlé par les Français le 25 décembre 1647 au village de Flers a été faite une assiette à l'avenant de 8 livres parisis du bonnier, sachant que Catherine LEMESRE veuve de Gaspard GRULLOIS, censière de la Cense du Breucq sur 26 bonniers un cent à Flers a payé 208 livres 5 sols, autre assiette du 27 mars 1648 pour contribution à 4 livres parisis du bonnier 104 livres

5 sols, autre du 11 juin 1649 pour les soldats mis en garnison à Flers et autres manants a été cotisée comme les autres manants 8 livres au bonnier 208 livres 10 sols et pour 4 bonniers à Croix de la comprise de ladite cense pour les contributions et logement des soldats à Croix en juin 1648 et avril 1649 assis le 9 janvier précédent elle a payé 84 livres, pour 10 bonniers sur Wasquehal pour l'an 1648 60 livres et pour la partie d'une assiette pour logement de soldats à Wasquehal en 1648 pour lesdits 10 bonniers 30 livres soit 695 livres qui devraient lui être déduites de son rendage. Témoin Henri CABY berger en ladite cense.

FRAD059_2E3_0855_0074

2 E 3 / 855 acte 50 du 27/10/1649

Jean PLANQUE fils de feu André, âgé de 62 ans serviteur de court, Henri CABY fils de feu Pierre, âgé de 46 ans, berger demeurant avec Catherine LEMESRE, veuve de Gaspard GRULLOIS censière de la Cense du breucq à Flers et Jacques FLORIN hôte à Quatre Homeaux à Flers âgé de 53 ans affirment qu'en avril 1649 lorsque la plupart de l'armée Lorraine a logée à Croix, Wasquehal et villages voisins, ladite Catherine a été contrainte de prendre deux sauvegardes en sa maison ayant coûté compris un cheval emmené pour leur paiement qui a été vendu à Monsieur DE WATTIGNIES 27 livres de gros faisant 324 livres, deux pistoles données comme contrainte et deux jacobus à un adjudant pour conserver ladite maison et cense et pour leur monture avec leurs chevaux compris un agneau et des pièces de lard à 470 livres et a été contrainte de prendre une autre sauvegarde lorsque les Lorrains sont retournés venant des villages de Bondues et Linselles loger à Wasquehal et Croix l'espace de cinq jours et pour éviter de brûler ladite cense elle a donné à un colonel 10 pistoles, à son maître d'hôtel une. Pour deux autres sauvegardes a fourni 19 pistoles 1/2 et au page du dit colonel un patagon total de 707 livres 18 sols parisis et pour leurs dépenses durant lesdits 5 jours compris la nourriture de 6 chevaux, deux agneaux et un veau qui a été convenu de livrer au dit colonel 100 livres et pour une charrée de foin et 9 tronses pris par eux 50 livres parisis.



FRAD059_2E3_0855_0076

2 E 3 / 855 acte 51 du 28/10/1649

Thomas MONTAIGNE fils de feu Jean de Comines doit à Marie CASTEL veuve de Mahieu MONTAIGNE de Wambrechies 200 livres parisis à cause de prêt. Remboursés le 4 juillet 1657.

FRAD059_2E3_0855_0077

2 E 3 / 855 acte 52 du 30/10/1649

Gilles LAIGNEL grassier à Hardenbeurck nomme Pierre et Jacques LAIGNEL ses frères en refuge à Lille pour recevoir ce que Philippe LECOMTE d'Houplines lui doit. Témoin Henri DEMOL censier et laboureur à Hardenbeurck.

FRAD059_2E3_0855_0078

2 E 3 / 855 acte 53 du 03/11/1649

Balthazar GLORIEUX laboureur et marchand de chevaux et bêtes à cornes demeurant proche de la Cense d'Oultreberg à Lys lez Lannoy âgé de 60 ans et Pierre MALFAICT fils de feu Guillaume, cleric de la chapelle du château et notaire à Lannoy âgé de 48 ans affirment que Jean Baptiste DHOVERLANDE écuyer, Sr de Oultrebecque a occupé sa dit cense sur 26 bonniers trois ans et plus après quoi, sentant qu'il ne pourrait faire son profit, l'a baillée à Gilles FREMAULT laboureur à Roubaix pour 2800 livres de rendage par an outre le pot de vin mais comme le dit FREMAULT ne se sentait pas assez puissant pour entreprendre ladite occupation n'ayant que quelques petits moyen de fortune, a renoncé au bail en suite de quoi le propriétaire à fait vendre par huissier les avestures de la cense en partie reçues par Jacques WAYMEL greffier de Lannoy son commis et a fait exposer en bail ladite cense à divers cris publics. A présent Charles DESBOUVRIES occupe 10 bonnier et la maison et le reste par Charles DUPONT,

Artus DELESCLOSE et autres qui ont dépouillé l'avesture en août 1649 sans les avoir rendu au dit propriétaire.

[L'acte 54 n'existe plus. D'après la table en fin de liasse concernait maître François WARESQUEL]

FRAD059_2E3_0855_0082

2 E 3 / 855 acte 55 du 10/11/1649

Maître Jean DUCORNET laboureur à Flers d'une part, Noël DELINSELLES laboureur et priseur à Flers d'autre part. Le premier dit que Gilles MONTAIGNE de Flers époux de Marguerite BRULLOIS devait 300 livres au dit DUCORNET dont il devait rendre 50 livres sous un an. Ne l'ayant fait il a été saisi par Adrien PROUVOST et Jean MULLIER laboureurs à Flers. Accord avec le second qui doit de l'argent au dit MONTAIGNE.

FRAD059_2E3_0855_0083

2 E 3 / 855 acte 56 du 15/11/1649

Jean DUBOIS hautelisseur à Lille, fils et héritier de feu Catherine HERCART dernièrement veuve de Gilles WATTEAU, vend à Antoine ROBBE, teinturier et porteur au sac à Lille et Florence BOURBOTTE sa femme, une lettre de rente héritière des hommes de fief des religieux de l'abbaye de Cysoing du 25 janvier 1569 obligeant Raisse WARDAVOIR ayant acquis d'Antoine LEFEBVRE un lieu manoir sur 4c à Camphin au profit dudit LEFEBVRE pour 150£ avec acte couché sur le dos devant Guillaume CORDUAN, notaire, le 7 juillet 1573 pour 100£ qui furent transportées le 11 mars 1583 par ledit LEFEBVRE à Urbain CARETTE, depuis le 29 janvier 1584 reconnue exécutoire par ledit WARDAVOIR pour les 100£ et le 26 février 1603 par Gilles MANCHE comme ayant acquis ledit bien hypothéqué et le 22 mars 1644 par Jean MANCHE,

Catherine MANCHE veuve de Michel ROBBE, Pierre CONSTANT et Michelle MANCHE sa femme, Pierre MONNE et Marie MANCHE sa femme, Jean DELANNOY et Madeleine MANCHE sa femme.

FRAD059_2E3_0855_0085

2 E 3 / 855 acte 57 du 16/11/1649

Jean Baptiste REGNAULT fils de feu maître Toussaint vivant maître chirurgien, assisté de Thomas MARCHAND, marchand sayeteur et de maître Jean DUMARE son parrain et amis acquis d'une part, Agnès BARBIER fille de feu Pierre, assistée de Marguerite LE CUPPRE sa mère, Jean DE CUPPRE marchand et libraire, Pierre DELANNOY marchand carrossier son oncle allié, Vincent DUBOSQUEL bourgeois, son grand-oncle maternel et de Nicolas LOHIER, passementier, son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte suite au contrat passé devant Michel PETIT, notaire, le 20 juillet 1649 par ladite DE CUPPRE, une lettre de rente héritière du 17 décembre 1627 de 300fl. obligeant ses dits père et mère au profit de ladite Agnès et autres dont ladite Marguerite a la jouissance sa vie durant mais s'en déporte, le tiers du chef de Lambert BARBIER son fils, religieux aux Dominicains professe et prêtre réputé mort civilement et ses vêtements de noces.

FRAD059_2E3_0855_0088

2 E 3 / 855 acte 58 du 19/11/1649

Georges MARIN, cuisinier de Monsieur le comte DU ROEULX gouverneur de Lille nomme à sa place Nicolas PREUDHOMME, hôte à Laigu à Lille pour desservir l'office de marqueur de la garance à Lille pendant neuf ans à commencer à la Toussaint 1649 moyennant 12£ de gros 1/2 par an.

FRAD059_2E3_0855_0089

2 E 3 / 855 acte 59 du 06/11/1649

Jacques DELEFORTRYE laboureur et Laurence DASSONNEVILLE sa femme d'Ennetières en Weppes vendent à Charles DUBOIS messenger de Messieurs des Etats de Lille 2 cens de labour avec Marguerite DASSONNEVILLE leur sœur qui en a aussi deux cens par le trépas de Nestine DUVINAIGE fille de feu Pierre et de Suzanne PINTE à prendre lesdits 2 cens pris en 4 cens et lesdits 4 cens en un bonnier à

l'encontre de Pierre RAMON, Henri et Catherine DUOIS à Wavrin.

FRAD059_2E3_0855_0091

2 E 3 / 855 acte 60 du 01/12/1649

Mahieu LOCQUIFIER meunier et olieur à Roubaix consent que Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix ayant acheté de lui une maison sur 8 cens 1/2 à Roubaix pour 4266 livres 12 sols 8 deniers puisse tenir sous ses mains la somme de 105 livres 2 sols 6 deniers qu'il doit à feu Jean FARVACQUES vivant clerc de Roubaix à cause de tailles de 1643 et 1644 et à Catherine DELEBECQUE veuve de Pierre FLAMENG de Roubaix 281 livres 5 sols pour 4 années 1/2 d'une lettre de rente de 1000 livres de capital depuis 1638.

FRAD059_2E3_0855_0093

2 E 3 / 855 acte 61 du 01/12/1649

Messire Philippe DE HAYNIN, chevalier, Sr du Maisnil etc. baille à Jean BARTIER laboureur au Maisnil le moulin à moudre blé au Maisnil sur 17 cens 22 verges.

FRAD059_2E3_0855_0095

2 E 3 / 855 acte 62 du 09/12/1649

Jacques DELEFORTRYE laboureur à Ennetières en Weppes et Laurence DASSONNEVILLE sa femme ont vendu à Charles DUBOIS messenger 2 cens de labour en un bonnier à Wavrin dont ils ne se sont pas encore déshérités mais comme le dit comparant a besoin de l'argent l'acheteur le lui a déjà donné ce qu'il atteste.

FRAD059_2E3_0855_0097

2 E 3 / 855 acte 63 du 11/12/1649

Le Sieur Adrien DELELOY receveur d'Antoing et Roubaix reconnaît qu'il a vendu et a été payé par Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, marchand à Roubaix 8000 livres parisis pour une maison sur 36 cens à Roubaix.

FRAD059_2E3_0855_0099

2 E 3 / 855 acte 64 du 30/12/1649

Etienne HOORENT laboureur à Comines nomme procureur Pierre VANTOMBEEL procureur postulant à Gand contre Pierre FAUCOMPRET de Comines et autres.

2 E 3 / 856 en 1650

FRAD059_2E3_0856_0004

2 E 3 / 856 acte 1 du 03/01/1650

Péronne ROUZEE veuve de Jean MONTAIGNE de Bondues baille à Paul MONTAIGNE son dernier fils une maison sur 14 Cens et 27 cens de labour à Bondues.

FRAD059_2E3_0856_0006

2 E 3 / 856 acte 2 du 03/01/1650

Péronne ROUZEE veuve de Jean MONTAIGNE de Bondues donne à Marguerite et Madeleine MONTAIGNE ses filles non mariées un lit, deux parchevets de plumes, deux oreillers de plumes et six aunes de brenty(?) pour faire un autre lit.

FRAD059_2E3_0856_0008

2 E 3 / 856 acte 3 du 18/01/1650

Josse BOUSSART, soldat de la garnison d'Ostende, époux de Chrétienne DELAHAYE, présentement à Lille, ayant droit par partage devant Philippe CUIGNET, notaire, le 14 novembre 1647 de 700fl. d'une lettre de rente héritière à l'encontre de Marie Madeleine DELAHAYE donnée le 16 mars 1641 obligeant Adrien CAULLIER et sa femme au profit de feu Cornille DELAHAYE (Carnille !) vivant père de ladite Chrétienne, pour faire paiement à Josse DUFOREST, marchand cordonnier à Lille à cause de prêt, lui cède deux années de cours faisant 78fl. de ladite rente [Rente en 2 B 11 / 25 acte 290].

FRAD059_2E3_0856_0009

2 E 3 / 856 acte 4 du 19/01/1650

Bauduin DELEFORTRIE marchand de briques et laboureur à Frelinghien ayant été arrêté à la demande de Damoiselle Marie MANNART veuve de Michel LAMPREL marchande à Lille pour avoir paiement de 107 livres 17 sols 9 deniers de gros à cause de la vente de charbon comme ayant droit des assignations de Jacques CORNART marchand à Gand. Apporte caution en la personne de Mathieu CHAPELIER bourgeois marchand à Lille. Remboursés le 29 mars 1651.

FRAD059_2E3_0856_0011

2 E 3 / 856 acte 5 du 21/01/1650

Catherine GUTRAET veuve de Jean LEGROUL, Romain LEFEBVRE et Liévin WICQUART, poissonnier à Lille prennent ensemble la ferme de la pêcherie des fossés de Lille depuis la porte de Fives jusqu'à la porte des Malades occupée à présent par ladite veuve pour trois ans à charge de 100£ de gros par an

et au terme de Carême 12 carpes et 12 brochets, ce qui est accepté par Gérard Dominique MARTIN secrétaire de Mgr le comte DE ROEULX gouverneur de Lille.

FRAD059_2E3_0856_0013

2 E 3 / 856 acte 6 du 19/01/1650

Jean PLOUCQUET laboureur à Hem et naguère collecteur pour payer Eustache DAUCHY hôte à La Bassée à Lille à cause de dépenses de bouche, lui donne 14 livres 4 sols que lui doit Jean DENOYELLES à cause de sa femme, laboureur naguère à Sainghin en Mélantois et à présent à Anstaing pour la taille et 44 livres 5 sols pour autre taille.

FRAD059_2E3_0856_0014

2 E 3 / 856 acte 7 du 31/01/1650

Jeanne LEROY fille non mariée à Lille vend à Jean DENNIN, bourgeois et marchand sayeteur à Lille, les 2/3 d'une lettre de rente héritière du 13 avril 1643 obligeant les Etats de Lille, Douai et Orchies vers ladite LEROY pour 300fl. dont Balthazar DESEWERT, tonnelier a droit par transport de l'autre tiers par acte passé par ladite LEROY devant Josse DELOBEL, notaire, le 19 juin 1649.

FRAD059_2E3_0856_0015

2 E 3 / 856 acte 8 du 29/01/1650

Jean COUROUBLE laboureur à Flers reconnaît que Michel OUDART laboureur à Annappes, son beau-fils doit à Jean LECLERCQ pour reste de marchandise de moutons 24 livres parisis, à Bruno BAYART ayant droit de Georges WAYMEL pour la taille 48 livres, à Jean DURIEZ sergent 32 livres de prêt et 24 livres 18 sols de salaire, le tout 128 livres 18 sols parisis que le comparant à promis de payer.

FRAD059_2E3_0856_0017

2 E 3 / 856 acte 9 du 04/02/1650

Jean DESPLANCQUES laboureur à Bondues fils de feu Jean, âgé de 36 ans affirme que feu Jean MONTAIGNE et depuis Péronne ROUZEE sa veuve ont occupé 4 cens à Marcq en Baroeul pendant 12 ans appartenant à la veuve Robert DESCAMPS. Il a été convenu de payer les contributions, tailles, 20èmes, logements et autres subsides mais n'a pu dépouiller en août dernier ni précédent par l'empêchement des gens de guerre et obtenu modération pour la moitié. Mais elle n'en a pas bénéficié bien que depuis 8 à 9 ans que les guerres durent, elle devrait avoir eu modération.

FRAD059_2E3_0856_0018

2 E 3 / 856 acte 10 du 05/02/1650

Michel OUDART fils de feu Martin, laboureur et censier de la Cense de Saint Sauveur à Annappes déclare que Jean COUROUBLE laboureur à Flers, son beau-père s'est porté caution pour son bail de cense et a déjà payé pour lui notable somme et lui donne ses fers, labeurs et semences sur ladite cense jusqu'à 2600 livres parisis.

FRAD059_2E3_0856_0020

2 E 3 / 856 acte 11 du 09/02/1650

Andréas DE FOURMESTRAULX fils de feu Paul, bourgeois de Lille baille à Marie MALLET veuve de Marc DELEFORTRYE, labourière à Marcq en Baroeul et ses enfants Jacques et Marie DELEFORTRYE une maison sur 10 cens 1/2 à Marcq.

FRAD059_2E3_0856_0024

2 E 3 / 856 acte 12 du 19/02/1650

Philippe OLLIVIER fils de feu Hubert, âgé de 42 à 43 ans et Jean BUISINE fils de feu Martin âgé de 34 ans demeurant tous deux à Lille au faubourg de La Barre par refuge affirment que Marie DENOYELLES veuve de Georges BLANCQUART, censier de la Cense du Gard au dit faubourg occupe 11 bonniers 12 cens qu'elle n'a pas dépouillé en août dernier pour la valeur des fumures et semences qu'elle y avait mis à cause que l'avesture a été dérobée.

FRAD059_2E3_0856_0025

2 E 3 / 856 acte 13 du 12/03/1650

Jean PLONCQUET laboureur à Hem doit à Louis VANPARYS marchand de grains à Lille 200 Livres parisis pour livraison de 8 rasières de blé et une rasière de soie avec comme caution Pierre TAVERNE jadis sergent de la Gouvernance de Lille.

FRAD059_2E3_0856_0026

2 E 3 / 856 acte 14 du 05/03/1650

Jacques WARESQUIEL l'aîné **âgé de 100 ans environ** et maître François DUGARDIN prête âgé de 35 ans de Lille attestent que Jean DUGARDIN fils non marié de feu Jean, et Demoiselle Catherine DUGARDIN femme de Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur sont frère et soeur, enfants de feu Jean et de Jeanne DE MONS sa première femme, neveu et nièce de feu Martin DE MONS qui fut frère de ladite Jeanne et héritiers seuls restants des biens dudit feu Martin.

FRAD059_2E3_0856_0027

2 E 3 / 856 acte 15 du 08/03/1650

Jean DUFERMONT fils de feu Hugues, laboureur à Hem doit à Jean PLONCQUET laboureur à Hem 355 livres 8 sols parisis à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0856_0028

2 E 3 / 856 acte 16 du 09/03/1650

Maître Guillaume BLONDEL licencier es droits à Lille vend à Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, marchand à Roubaix une lettre de rente de 1635 obligeant Jacques LOCQUIFIER et Isabeau CASTEL sa femme, Adrien LOCQUIFIER, Maximilien LECOMTE et Madeleine LOCQUIFIER sa femme et Hélène LOCQUIFIER pour 100 florins reconnue exécutoire par Mahieu LOCQUIFIER fils et héritier du dit Jacques en 1635 puis par le dit acheteur comme ayant acheté le bien hypothéqué par ladite rente et autre rente de 1635 obligeant le dit Mahieu et sa femme, Pierre et Marc LOCQUIFIER pour 300 florins reconnue par le dit acheteur comme ayant acheté le bien hypothéqué.

FRAD059_2E3_0856_0029

2 E 3 / 856 acte 17 du 17/03/1650

Géry DANVERS marchand chaudronnier à Lannoy veuf de Marguerite DELESCLUSE fille et héritière d'Adrienne PREVOST veuve de Betreumieux DELESCLUSE vend à Adrien PREVOST fils de feu Adrien, laboureur à Flers une lettre de rente de 1618 obligeant Philippe DELEBARRE, Adrien PREVOST et Antoine DILLIES d'Hem vers ladite Adrienne pour 132 florins carolus reconnue exécutoire en 1644 par Simon LETHELIER époux d'Adrienne DELEBARRE fille et héritière du dit feu Philippe.

FRAD059_2E3_0856_0030

2 E 3 / 856 acte 18 du 23/03/1650

Antoine COUVREUR laboureur à Marcq en Baroeul doit à Gratien CASTEL laboureur à Marcq 450 livres à cause de prêt avec Philippe COUVREUR son frère laboureur à Marcq son caution.

FRAD059_2E3_0856_0031

2 E 3 / 856 acte 19 du 26/03/1650

Noël DELINSELLES priseur et laboureur à Flers âgé de 65 ans et Jacques BECQUART fils de feu Gaspard laboureur et ministre des pauvres de Flers âgé de 39 ans affirme que suite à la requête au siège de la Gouvernance de Lille de la part des principaux manants de Flers prétendant à lever 400 florins sur les biens des pauvres, ils doivent obtenir lettre d'autorisation de sa majesté ce qu'ils ont obtenu pour vendre 6 cens pour pouvoir assister les pauvres

montrée à Jacques CORDONNIER bailli de Flers deux à trois jours avant d'être entérinées, disant au dit BECQUART qu'il souhaitait les garder. Une quinzaine de principaux manants de Flers sont venus le 2 mars 1650 pour présenter à Monsieur le conseiller BRIDOUL ladite lettre patente en présence de Ferdinand HESPEL lieutenant de Croix et André VINCRE clerc et greffier de Mouvaux assistés de Robert RENSON fils de l'huissier de la Gouvernance en la maison de Monsieur DE GAUDIEMPRET chevalier, lieutenant au dit siège qui leur a demandé combien ils souhaitaient vendre, répondant 2 cens 1/2 au lieu de 5 à 6 cens précisés sur la lettre.

FRAD059_2E3_0856_0033

2 E 3 / 856 acte 20 du 30/03/1650

François VILLETTE fils de feu François âgé de 50 ans et Jacques LECLERCQ fils de Jacques âgé de 36 ans tous deux de Flers, Antoine DEGRIMAUPONT fils de Vaast serviteur d'Adrien COUROUBLE de Flers affirment qu'Adrien COUROUBLE fils de Michel, laboureur à Flers occupe en cense des pauvres deux bonniers de labour à Annappes et que des soldats Lorrains en grand nombre sont venus alors qu'ils logeaient à Sainghin en Mélantois le 11 octobre 1649 à Ascq en la maison du dit COUROUBLE ayant battu 1100 gerbes de blé provenant des dits deux bonniers et emportant le grain bien qu'il ait donné en sauvegarde une pistole et pourtant ont du quitter sa maison et grange. A nouveau le lendemain les soldats sont venus en grand nombre piller et ramasser les fourrages, n'ayant pu faner ni battre les grains à cause de ce que les soldats les ont foulés.

FRAD059_2E3_0856_0034

2 E 3 / 856 acte 21 du 30/03/1650

Michel DUBAR fils de feu Antoine, âgé de 26 ans et Antoine BACHELE fils de feu Pierre de Flers âgé de 26 ans affirment que Jean CATELLE fils de feu Noël, laboureur à Flers tient en louage des pauvres de Flers 22 cens de terre n'ayant pu en profiter à cause que les soldats Lorrains étant à Annappes sont venus à Flers chez lui et ont emporté 300 gerbes de blé et les warras sur 6 cens de terre.

FRAD059_2E3_0856_0035

2 E 3 / 856 acte 22 du 30/03/1650

Simon DURETZ receveur de Monsieur le baron DESPIERRE de Lille suite au départ de Pierre FREMAULT vers Reckem ayant laissé le bail de 8 cens de jardin à Mouvaux accordé en 1648, les baille à Antoine VINCRE greffier de Mouvaux et Antoinette MARTE sa femme. Témoins Lamoral LEZAIRE fils de

feu Josse et Adrien MEURISSE fils de Gilles tous deux de Roubaix.

FRAD059_2E3_0856_0037

2 E 3 / 856 acte 23 du 04/04/1650

Damoiselle Catherine DELEBECQUE veuve de Pierre FLAMENG de Roubaix baille à Josse STIFFENDART marchand sayeteur à Lille une maison rue de l'Abbiette à Lille.

FRAD059_2E3_0856_0039

2 E 3 / 856 acte 24 du 06/04/1650

Jean LEMAHIEU fils de Noël, lieutenant de bailli de Mouvaux y demeurant doit au Sieur Simon DURETZ bourgeois et receveur à Lille 157 livres 10 sols parisis pour fournier aux droits seigneuriaux de 10 cens de jardin avec maison à Mouvaux tenus du Courouble acquis par Gaspard et Josse WELCOME, Philippe et Pierre HELLIN frères de Jacques CATTEL et autres.

FRAD059_2E3_0856_0040

2 E 3 / 856 acte 25 du 16/04/1650

Michel NERRINCK Sr de Bevere, alphère de la compagnie d'infanterie du capitaine Pierre HACOU au régiment de PAULNICKS ici aussi présent et témoin, à présent à Lille, reconnaît devoir à Antoinette GOSSART fille non mariée de feu Jean GOSSART et de vivante Demoiselle Marie LOCQUIFIER, sa cousine à Lille, 318fl. 15p à cause de prêt à rendre d'ici un an.

FRAD059_2E3_0856_0042

2 E 3 / 856 acte 26 du 16/04/1650

Jean GHESQUIERE fils de Waller (sic), laboureur à Frelinghien doit à François FLAMENG marchand drapier à Frelinghien 430 livres à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0856_0044

2 E 3 / 856 acte 27 du 02/05/1650

Damoiselle Yolande DUHAMEL veuve de Jean DEHALLEWIN de Roubaix doit au Sieur Simon DURETZ son beau-fils bourgeois et receveur à Lille 180 livres parisis dont 80 par prêt et le rente à la place de Jacques WAYMEL greffier de Lannoy pour les crédeurs d'Antoine VANWOESTWINCQ dont le dit DURETZ est receveur dont le dit WAYMEL avait droit de Péronne DEHALLEWIN sa fille. Le remboursement se fera par Antoine ROUSSEAU son censier à Roubaix sur ce qui lui devra à la St Rémy 1650.

FRAD059_2E3_0856_0045

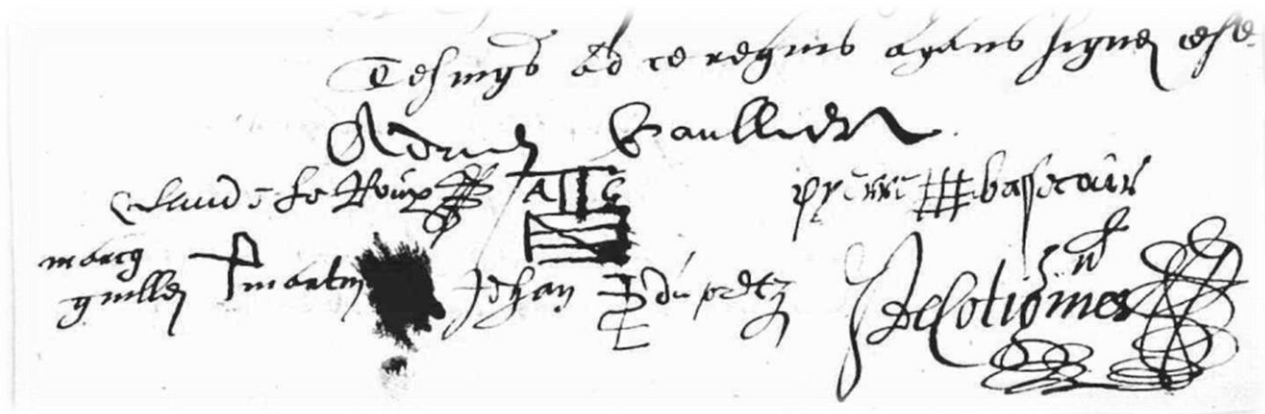
2 E 3 / 856 acte 28 du 02/05/1650

Maître Pierre WATTRELOS (WATRELOP) licencier en médecine à Lille, procureur spécial de Monsieur maître Olivier WATRELOP prêtre de la congrégation de l'Oratoire, son oncle à Montagu par acte du 2 novembre 1649, baille à Jacques et Catherine LAIGNEL frère et soeur, réfugiés d'Armentières à Lille pour eux et les frères et soeur, une maison au jardin de laquelle le bailleur devra avoir libre accès derrière le couvent des Sœurs Pénitentes à présent occupée par les hoirs Pierre LE GILLON.

FRAD059_2E3_0856_0047

2 E 3 / 856 acte 29 du 09/05/1650

Adrien CAULLIER bourgeois à Lille vend aux enchères à Pierre BASSECOURT, marchand de grains à Lille, la taverne nommée de Vendeville dit Billau au bout des faubourgs des Malades et 8c en allant vers Seclin. Témoins Claude LEROUX et Jean DUPREZ sergents de la prévôté de Lille et Guillaume MARTIN son assistant.



The image shows a handwritten document with several signatures and stamps. At the top, there is a line of text in cursive: "Cesmye de ce registre d'adme fymq ofe". Below this, the name "Adrien Caullier" is written in a large, bold cursive script. To the left, there is a signature that appears to be "Claude Leroux" and another "Jean Duprez". To the right, there is a signature that appears to be "Guillaume Martin". In the center, there is a rectangular stamp with the letters "ATC" and some illegible text below it. The document is written in dark ink on a light-colored paper.

FRAD059_2E3_0856_0050

2 E 3 / 856 acte 30 du 12/05/1650

Jean DE NOYELLES fort de Demoiselle Catherine QUINTIN dernièrement veuve de François CUVILLON vivant écuyer, Sr de la Blancardrie, baille à Jean HELLINCK, marchand mercier, une maison rue des prisons ayant pour enseigne Saint André.

FRAD059_2E3_0856_0051

2 E 3 / 856 acte 31 du 14/05/1650

Roger AGACHE laboureur à Ascq époux de Marguerite FIEFVE fille et héritière avec d'autres de feu Antoine FIEBVE doit à Jacques BARATTE couturier à Lille 37 livres 10 Sols pour trois années de rente héritière de 200 livres de capital.

FRAD059_2E3_0856_0052

2 E 3 / 856 acte 32 du 11/05/1650

Jacques DE CLEPPELE (signe CLIPPELE) bourgeois naguère receveur à Lille reconnaît devoir à Pierre RICQUART bourgeois marchand et apothicaire pour lui et Demoiselle Marie DE MAULDE veuve de Charles DE COUROUBLE et à Demoiselle Catherine DE COUROUBLE veuve de Denis ROMON de Lille, 89fl. à cause de médecines et marchandises durant le vivant de sa femme, à rembourser quand il le demandera.

FRAD059_2E3_0856_0053

2 E 3 / 856 acte 33 du 23/05/1650

Denis MONTAIGNE fils de feu Thomas âgé de 37 ans de Wasquehal affirme que Catherine DESTOMBES à son trépas veuve de Charles LEZAIRE vivant demeurant en la Cense de Wasquehal appartenant au prince DE LIGNE où il a été domestique sept ans jusqu'à la St Rémy 1643 puis jusqu'en mars 1644 avec Jean LEFEBVRE, Isabeau LEZAIRE, Pierre DEHALLEWYN et Yolande LEZAIRE ses filles et héritières puis est entré en cense Pierre DELERUE chez qui il est toujours. Durant son bail ladite Catherine a eut une coupe de plat bois de 6 ans au terme de mi mars dont le censier entrant doit profiter, n'ayant le dit trouvé la coupe de mars 1644 bien qu'elle ait été faite par lesdits époux qui l'ont vendue 1200 livres parisis.

FRAD059_2E3_0856_0055

2 E 3 / 856 acte 34 du 02/06/1650

Adrien CAULLIER bourgeois à Lille reconnaît devoir à Jean DE LILLE, hôte à l'Ecu de Portugal à Lille, 31fl. 16p à cause de dépenses de bouche à rendre le premier octobre à venir.

FRAD059_2E3_0856_0056

2 E 3 / 856 acte 35 du 06/06/1650

Jean BEGHIN laboureur es faubourg de Saint Maurice à Fives baille à Nicolas LEMESRE laboureur à Loos et Jossine DELEPIERRE sa femme 5 cens de labeur à Loos.

FRAD059_2E3_0856_0058

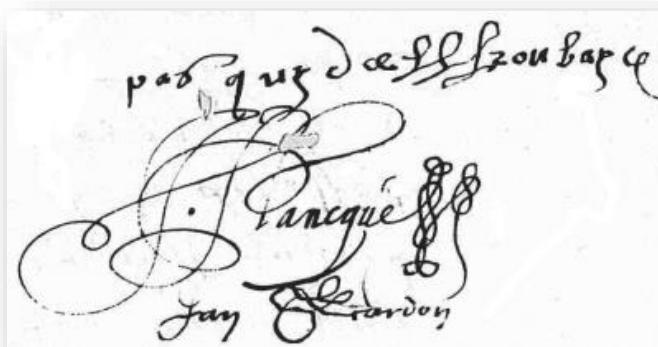
2 E 3 / 856 acte 36 du 08/06/1650

Catherine FICHELLE veuve de Louis WARTEL de Capelle en Pévèle doit à Arnould LEFEBVRE marchand de grains à Lille 143 livres parisis à cause de vente de 6 rasières 1/2 de blé.

FRAD059_2E3_0856_0059

Acte 37 du 08/06/1650

Pasquier DEROUBAIX laboureur à Tourcoing occupant une maison sur 43 cens à Tourcoing à la Blanche Porte appartenant à maître Pierre BRYET prêtre à Lille au rendage de 23 livres de gros, souhaitant en prendre un autre, remet celui-ci à son propriétaire demandant modération comme les censiers voisins à cause des pertes souffertes pendant les guerres.

A handwritten signature in cursive script, likely the signature of Pasquier Deroubaix mentioned in the adjacent text. The signature is written in dark ink on a light background. It features large, flowing loops and is followed by a decorative flourish. The name 'Deroubaix' is partially legible within the script.

FRAD059_2E3_0856_0060

2 E 3 / 856 acte 38 du 05/07/1650

Demoiselle Marie QUINTIN veuve de Martin LACHIER de Lille déclare que le 8 juillet 1641 devant le présent notaire elle a fait son testament salutaire en donnant au pasteur, lieutenant et coutre de St Sauveur pour les récompenser de leurs visites au cas où elle se trouverait sur ladite paroisse, 6£ mais comme elle demeure à présent jus (hors) ladite paroisse, elle révoque ladite donation et la déplace pour ceux qui seront sur sa paroisse de résidence.

FRAD059_2E3_0856_0061

2 E 3 / 856 acte 39 du 08/07/1650

Damoiselle Yolande DUHAMEL veuve de Jean DEHALLUWIN de Roubaix d'une part, Simon DURETZ receveur et Damoiselle Yolande DEHALLUWIN sa femme d'autre part. La première ayant prévu de faire partage à ses enfants dont ladite Yolande à qui devait arriver une maison occupée par Antoine ROUSSEL et avant par Pierre AGACHE sur 13 cens à Roubaix, un bonnier, 9 cens et 8 cens à prendre par indivis en un bonnier à l'encontre de Catherine DEHALLUWIN veuve de Nicolas DESREVEAUX estimé le tout 17000 livres parisis à prendre à sa mort si les seconds renoncent à l'hoirie du dit Jean. Accord.

FRAD059_2E3_0856_0063

2 E 3 / 856 acte 40 du 30/12/1650

Jean FOURNIER hôte à Lille ayant droit par transport de Pierre ROLLAND laboureur à Ascq naguère mari de Marguerite ROUZEE d'une lettre de rente de 200 florins depuis seize cent vingt (blanc) obligeant Claude François REGNARD et consorts, reconnaît avoir reçu de Jean DESPINOY cuisinier et laboureur à Annappes 120 livres parisis restant de 900 livres du prix principal de l'achat fait par le dit DESPINOY d'Antoinette AGACHE veuve de François REGNARD et autres de 5 cens de pré à Ascq.

FRAD059_2E3_0856_0065

2 E 3 / 856 acte 41 du 19/07/1650

Antoine HALLE de Marcq en Baroeul et Noël DELINSELLES laboureur et priseur à Flers curateurs commis aux biens de feu Jeanne MASUREL vivante veuve de Noël VENNIN, Etienne DUTHOICT époux de Michelle MASUREL et Jean MASUREL fils de feu Gilbert pour eux et tuteurs de Piat MASUREL leur frère et beau-frère mineur vendent aux enchères à Denis DELESALLE laboureur à Marcq en Baroeul 4 cens 1/2 de labeur à Flers.

FRAD059_2E3_0856_0067

2 E 3 / 856 acte 42 du 19/07/1650

Antoine HALLE de Marcq en Baroeul et Noël DELINSELLES laboureur et priseur à Flers curateurs commis aux biens de feu Jeanne MASUREL vivante veuve de Noël VENNIN vendent aux enchères à Etienne DUTHOICT laboureur à Marcq en Baroeul 11 cens de labour à Marcq.

FRAD059_2E3_0856_0069

2 E 3 / 856 acte 43 du 21/07/1650

Pierre TAVERNE bourgeois de Lille, propriétaire d'un fief et exercice de sergentise du bailliage de Lille qu'il a acheté à Michel DE LIGNY, baille ledit fief à Alphonse DESAINS de Lille et avec lui Gérard SACQUELEU fils de feu Gérard, on beau-frère, sergent de la Gouvernance de Lille, fils et héritier d'Isabeau DESOBRY sa mère veuve dudit Gérard qui se porte caution, pour neuf ans moyennant 18£ de gros par an.

FRAD059_2E3_0856_0071

2 E 3 / 856 acte 44 du 20/07/1650

Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, marchand à Roubaix ayant acheté le 11 août 1648 de Mahieu LOCQUIFIER une maison à Roubaix pour 2466 livres dont sur la purge maître Guillaume BLONDEL a obtenu ordre pour une rente de 1635 obligeant Jacques LOCQUIFIER et sa femme, Adrien LOCQUIFIER, Maximilien LECOMTE et Madeleine LOCQUIFIER sa femme et Hélène LOCQUIFIER au profit du dit BLONDEL pour 800 florins, ayant ladite Hélène racheté sa part en 1637, reconnue exécutoire en 1638 par Mahieu LOCQUIFIER comme frère et héritier du dit Jacques et le dit comparant par transport du dit BLONDEL en 1650 d'autant que le dit Maximilien LECOMTE en son nom et comme héritier à cause de sa femme des dits Jacques et Adrien doit 300 florins pour sa part du capital dont le dit comparant a donné 600 florins pour régler la rente qu'il vend au second.

FRAD059_2E3_0856_0072

2 E 3 / 856 acte 45 du 03/08/1650

Damoiselle Agnès ANDRIEU veuve de Jérôme SCRIECK vivant receveur à Lille baille à Pierre MEURISSE fils de feu Adrien et Marguerite ROUSSE sa femme, d'Ascq 24 cens de labour à Annappes avec Jean VERDIERE fils de feu Jean, laboureur à Ascq son caution.

FRAD059_2E3_0856_0074

2 E 3 / 856 acte 46 du 03/08/1650

Mahieu LOCQUIFIER fils de feu Gilles, laboureur à Roubaix vend à Jacques PATIN fils de Jean de Lille une rente héritière de 1635 de 600 florins obligeant Jacques LOCQUIFIER, sa femme, Adrien LOCQUIFIER, Maximilien LECOMTE et Madeleine LOCQUIFIER sa femme et Hélène LOCQUIFIER vers Me Guillaume BLONDEL, ayant ladite Hélène rachetée sa part en 1637, prononcée exécutoire contre le comparant comme frère et héritier du dit Jacques LOCQUIFIER en 1638 puis par Pierre DELESPAULT marchand à Roubaix ayant acheté le bien hypothéqué en 1649.

FRAD059_2E3_0856_0076

2 E 3 / 856 acte 47 du 03/08/1650

Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, lieutenant et marchand à Roubaix a acheté en 1648 de Mahieu LOCQUIFIER de Roubaix une maison à Roubaix pour 4261 livres 13 sols hypothéquée par une lettre de rente de 1635 obligeant Mahieu LOCQUIFIER, Marie DECALONNE sa femme, Pierre et Marc LOCQUIFIER vers Guillaume BLONDEL pour 300 florins prononcée exécutoire en 1649 par le dit DELESPAULT comme ayant acheté le dit bien dont il a racheté la rente au dit BLONDEL en 1650, ayant fait les comptes avec le dit Mahieu, lui cède ladite rente.

FRAD059_2E3_0856_0078

2 E 3 / 856 acte 48 du 03/08/1650

Jacques PATIN fils de Jean, clerc en pratique à Lille a droit par transport de deux lettres de rente par achat à Mahieu LOCQUIFIER laboureur à Roubaix ayant appartenues à Pierre DESLESPAUL de Roubaix. Reconnaissance de non réclamation.

FRAD059_2E3_0856_0079

2 E 3 / 856 acte 49 du 29/08/1650

Anne MOREL fille non mariée de feu Antoine MOREL de Lille pour la bonne amour et affection vers Marie MOREL veuve de Charles DENNIN, sa soeur, Jean et Antoine DENNIN frères, enfants de ladite Marie et à neuf enfants de feu Antoine MOREL vivant son frère qu'il a eu de Françoise ODEN pour trois d'entre eux et de feu Anne POLLET sa seconde femme pour les six autres, leur donne : à ladite Marie et ses enfants la moitié de ses biens et l'autre moitié aux enfants dudit feu Antoine.

FRAD059_2E3_0856_0081

2 E 3 / 856 acte 50 du 29/08/1650

Anne MOREL fille non mariée de feu Antoine de Lille fait son testament. Sépulture en l'église St Maurice devant la chapelle des trépassés, service solennel,

blé aux pauvres, dons à la chapelle N-D du rosaire chez les Dominicains, chapelle St Joseph à St Sauveur, chapelle du nom de Jésus, pasteur, confesseur, obit à perpétuité. A ses sœurs Isabeau et Catherine MOREL religieuse au couvent des Brigitaines à Douai et Lille, 30£ par an à vie pour leurs menues nécessités.

FRAD059_2E3_0856_0083

2 E 3 / 856 acte 51 du 30/08/1650

Demoiselle Marie MOREL veuve de Charles DENNIN de Lille ordonne ses dernières volontés. Ses biens iront chacun par moitié à Jean et Antoine DENNIN ses fils après que ledit Antoine aura reçu 3600£ à cause que son frère a reçu pareille somme en dot et 1000£ pour les habits nuptiaux avec un lit de plumes avec suite de parchevets, oreillers, couvertures, taies et linceuls. La maison à usance de charpenterie que ledit Jean occupe lui restera dans sa part de succession après estimation par gens de connaissance et celle à usage de tannerie occupée par Nicolas COCQUEL qui ira à Antoine.

FRAD059_2E3_0856_0084

2 E 3 / 856 acte 52 du 31/08/1650

Philippe et Toussaint THIERY (THERY) frères, maréchal es faubourgs St Pierre et tondeur à Lille, vendent à Noël HUGO, laboureur à Courrières, l'avesture de lin sur 4c à Betricourt pour 100£ à payer à la Chandeleur. Ajout en marge : Payé le 20 décembre 1650.

FRAD059_2E3_0856_0086

2 E 3 / 856 acte 53 du 02/08/1650

Philippe et Toussaint THERY de Lille vendent à Martin DINCRE laboureur à Hennin Liétard 4 cens à Betrice(?) (Partie détruite).

[Acte 54 disparu. D'après la table en fin de liasse concernait Andréas DE FOURMESTRAUX]

FRAD059_2E3_0856_0089

2 E 3 / 856 acte 55 du 16/09/1650

Françoise CLERBAUT fille de feu Antoine de Lille fait son testament. Pain aux pauvres, célébration de messes à l'intention des sept douleurs de la Vierge Marie en la chapelle N-D de Grâce, Notre-Dame de Consolation, à l'autel N-D de Miséricorde aux Augustins, chapelle N-D d'assistance, N-D de Bon Secours aux Riches Claires et N-D 7 douleurs à l'hôpital Ganthois. Nombreuses messes en l'honneur de St Grégoire, N-D du rosaire chez les Dominicains, sainte Françoise aux Sœurs Brigitte, N-D de Foy, chapelle Ste Barbe, Ste Catherine de Siennes, St

Nicolas Tollentin, à l'autel privilégié à l'honneur des trépassés à St Sauveur, les âmes du purgatoire, St Michel et autres saints du paradis. Ce qui restera de sa succession ira à son frère Philippe CLERBAUT ou ses enfants une lettre de 100fl. et arriérages, hypothéquée sur la maison qu'il occupe venant de leur père. A sa soeur Marie CLERBAUT les revenus d'une lettre de 100fl. sur ladite maison et si elle meurt avant elle à ses neveux et nièces ci-après nommés, avec 50£, bois et charbon qui se trouvera chez elle à son trépas. A sa filleule Françoise CONSTANT 50£. A sa nièce Marie Madeleine CLERBAUT 25£. A différentes chapelles en l'église St Sauveur : St Joseph, trépassés, St Nicolas, St Quentin, N-D de miséricorde, St Hubert, Ste Barbe. Au pauvre couvent Ste Claire, les R.P. Capucins, Augustins, les charrières de l'hôpital Ganthois afin qu'elles prient pour elle. Au lieutenant (vicaire) de St Sauveur pour ses prières, Père Germain Augustin, aux Augustins pour le luminaire devant l'image de St Nicolas Tollentin. Le reste ira à Jacques, Marie et Marie Madeleine CLERBAUT frère et sœurs, enfants de Philippe CLERBAUT, Antoine et Françoise CONSTANT frère et soeur, enfants de feu Jacques et de Jeanne CLERBAUT et Jacques et Anne CLERBAUT enfants de feu Jacques, tous ses neveux et nièces. Jacques WARESQUIEL bourgeois et receveur à Lille, son cousin, sera exécuteur testamentaire.

FRAD059_2E3_0856_0091

2 E 3 / 856 acte 56 du 17/09/1650

Pierre DE HERRICOURT bourgeois et marchand à Lille baille à Martin LEMENU fils de feu Florent, laboureur à Bauvin 9 cens 1/2 de labour.

FRAD059_2E3_0856_0093

2 E 3 / 856 acte 57 du 17/09/1650

Catherine DELEVOYE veuve d'Herman LEZY de Leiden en Hollande, grand-mère et nourricière d'Herman DESROUSSEAU fils de Pierre et de feu Marie LEZY baille à Guillaume MONTAIGNE et Catherine LEZY sa femme 1/5e en deux parties appartenant au dit mineur avec maison sur 10 cens 1/2 à Marcq en Baroeul et 4 cens à Flers. Témoins Antoine CHOMBART fils de feu Antoine et Jacques DESROUSSEAU marchands à Tourcoing.

FRAD059_2E3_0856_0095

2 E 3 / 856 acte 58 du 23/09/1650

Jean MEURISSE fils de feu Jean, laboureur et bailli de l'échevinage d'Annappes âgé de 66 ans, Pierre VERDIERE fils de feu Michel laboureur et lieutenant du dit bailli âgé de 49 ans, Roland MASUREL fils de feu Cornille, âgé de 60 ans, Pierre ROHART fils de feu

Jean, tous deux sergents du dit Annappes âgé de 40 ans et Simon MEURISSE fils de feu Thomas, âgé de 20 ans affirment que le 24 juillet 1647 par ordre de Hubert DUHOT, Sr du Fan, receveur de Messieurs des Etats de Lille, ils ont compté et fourni au Sr MARTIN, secrétaire de Monseigneur le comte DE ROEULX, gouverneur de Lille pour la taille de la commune et 20ème au dit DUFAU sur le nom de Cornille PLOUCQUET leur greffier et collecteur alors du dit Annappes pour 600 livres parisis pour laquelle somme ils ont reçu quittance qu'ils ont donnée au dit PLOUCQUET et le dit du Fan ne peut toucher au règlement de 572 livres 16 sols qui est un paiement séparé, lesdits 600 livres ayant été payées le 24 juillet 1647 présents Noël DELINSELLES laboureur et priseur à Flers, sa femme et Adrien PROUVOST du dit lieu. Acte requis par le dit PLOUCQUET.

FRAD059_2E3_0856_0097

2 E 3 / 856 acte 59 du 30/09/1650

Philippe THELIER fils de feu Nicolas, laboureur à Flers âgé de 40 ans affirme que le 28 septembre 1650 étant en la taverne Ay est venu Jacques DEMEULLY huissier de Messieurs des Etats avec Etienne LETURCQ son assistant sur les 7 heures du soir sont entrés dans la cuisine demandant après Noël DELINSELLES qui était présent qui lui a demandé ce qu'il lui voulait et répondit *Vous m'avez dit que je ne suis qu'un larron ce qu'il nia et ajouta vous nous faites journellement et les départ qu'il faisait tant lui que ses assistent en passant et rapassant au village de Flers et ceux aussi en la ville que pour aller en telle désordre qu'ils mangeraient bien tout le village. A quoi répondit le dit DEMEULLY qu'il avait grande quantité de travail à charge des manants de Flers durant un an et que le dit DELINSELLES ne voulait payer, ce que ledit a dit qu'il ne fera que lorsqu'il lui aura remis son état et déclaration comme il le lui a demandé plusieurs fois. A quoi le dit DEMEULLY a dit qu'il avait payé à Monsieur DU HOT Sr du Fan à la place des dits manants pour 500 livres parisis et que l'argent lui a été rendu peu à peu sans avoir rien reçu d'intérêt. A quoi il lui a répondu qu'il n'y avait pas de raison de l'en remercier puisqu'il l'a payé de sa propre initiative sans que lesdits manants le lui ai demandé. Après quoi ils l'appréhendèrent au corps pour l'emmener en prison a quoi il s'opposant disant qu'étant le plus riche du village il avait sur lui une grande somme que lesdits manants qu'il devait apporter à La Bassée pour leurs contributions. A quoi lui fut répondu *laissez-le ici jusqu'à demain, aussi bien les portes sont fermées, le prenant au col qui criait tout beau, tout beau DE MEULLY, n'y allez**

point de la sorte, nous sommes en ville de Loi. Après quoi ils sont partis et revenus 1/2 heure après avec grand nombre de gens et l'on emmené es prisons de Saint Pierre où il est encore en chambre forte empêchant que ladite contribution n'arrive à La Bassée malgré que ladite ville de Flers soit menacée d'être pillée et brûlée à faute de payement.

Idem Jean FOURNIER fils de feu Antoine, hôte âgé de 44 ans qui ajoute que voulant l'emmener **Philippe THELIER** dit *Hola, hola, Messieurs que voulez-vous faire, c'est un vieil homme et il est tard, ne l'emmener point, laissez-le ici jusqu'à demain au matin, je répons qu'il ne s'en ira point a quoi fut répondu il faut bien que le vieux bougre vienne en prison à quoi le dit DELINSELLES ne s'est pas opposé. Idem Marie DESURLIS* femme du dit FOURNIER âgée de 34 ans ajoute que le dit DEMEULLY a dit *Tu te veux même de faire les affaires d'autrui et tu ne sais faire les tiennes à quoi le dit Noël a dit Je te ressemble.*

FRAD059_2E3_0856_0101

2 E 3 / 856 acte 60 du 04/10/1650

Jacques DE CLIPPELE fils de feu Jacques, bourgeois de Lille reconnaît devoir à Demoiselle Jeanne FLESNANS (?) dernièrement veuve de Jean VAN QUICKELBERGHE, tavernière au Saint Georges, 120^l restants à lui rendre quand elle le voudra.

FRAD059_2E3_0856_0103

2 E 3 / 856 acte 61 du 05/10/1650

Noël DELESALLE fils de feu Piat, âgé de 42 ans, Jacques DELEPORTE fils de feu Jean, âgé de 41 ans et Claude AGACHE fils de feu Charles âgé de 31 ans tous laboureurs à Flers affirment qu'ils sont les plus proches voisins de Pasquier FRANCHOME fils de feu Martin laboureur à Flers qui tient en louage 2 vieux bonniers de labour à Flers appartenant à sa majesté par droit d'annotation au rendage de 13 livres de gros 1/2 par an en argent de permission et que depuis août 1649 le dit a perdu à l'arrivée de quelques troupes de Lorrains à Flers un jour ou deux à la St Rémy 7 cens de gerbes de blé qu'il avait en sa grange par eux pris, 4 cens de warras de petits fèves et 4 cens de warras appelés wartries et l'avesture de cabuts croissants sur 1/2 cent des dites terres estimés 260 livres parisis.

FRAD059_2E3_0856_0105

2 E 3 / 856 acte 62 du 25/10/1650

Jacques DE CLIPPELE bourgeois de Lille vend aux enchères à François MOUTIER, auditeur au Souverain bailliage de Lille la moitié d'un lieu manoir sur 15c, 8c de labour tenus de la Srie des Tombes et 12c de labour tenus de Lambersart, le tout à Lompret en une masse occupés par Jean COUSIN, à l'encontre des hoirs Pierre DE CLIPPELE.

FRAD059_2E3_0856_0108

2 E 3 / 856 acte 63 du 26/10/1650

Louis WAYMEAUX bourgeois de Lille pour faire solution de paiement à Pierre CROPS, chépié des prisons de Lille de notable somme à cause de dépenses de bouche lorsqu'il était prisonnier, lui cède, l'ayant acheté hier de Jean CARDON, sergent, 65fl. 15p restant de 100fl. que lui doit Jean CORNUEL, marchand teinturier à cause de prêt en 1641 et 37fl. 17p par Claire CORNUEL fille dudit Jean pour marchandises depuis le 19 juin 1640.

FRAD059_2E3_0856_0109

2 E 3 / 856 acte 64 du 06/11/1650

Jacques DE SEUSRE bourgeois et hôte à Lille baille à maître Pierre CROP, chépié des prisons de Lille, une portion de jardin enclos de lattes de 64 pieds de long et large. Témoin Guillaume HACHIN, serviteur de la taverne de Bruges.

FRAD059_2E3_0856_0111

2 E 3 / 856 acte 65 du 09/11/1650

Demoiselle Catherine DELEBECQUE veuve de Pierre FLAMENG vivant marchand à Roubaix, fille et héritière de feu Marguerite DELESPAULT veuve de Philippe DELEBECQUE vend à Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, lieutenant de bailli et marchand à Roubaix une lettre de rente de 1638 obligeant Mahieu LOCQUIFIER fils de feu Gilles de Roubaix pour 500 florins, autre de 1629 obligeant Jean DELERUE peigneur de sayette à Roubaix pour 150 florins, autre de 1638 obligeant le dit DELERUE pour 200 livres parisis.

FRAD059_2E3_0856_0113

2 E 3 / 856 acte 66 du 16/11/1650

Jean DUFOREST fils de Mahieu, laboureur à Hem époux de Jeanne LHEURIDAN auparavant veuve de Louis BAYART vend à Pierre DELESPAULT fils de feu Adrien, lieutenant de bailli et marchand à Roubaix une lettre de rente de 1603 obligeant Gilles LOCQUIFIER fils de Marc, et Marguerite LHEURIDAN sa femme de Roubaix vers le dit Marc leur père pour 400 florins carolus reconnue exécutoire en 1637 par

Mahieu LOCQUIFIER et François BRACAVAL époux de Françoise LOCQUIFIER enfants et héritiers des dits obligés transportée par Marc BONTE (sic) ayant droit par donation de Mathieu son père pour don de mariage au dit feu Louis BAYART devant Antoine VINCRE, notaire, en 1646, prononcée exécutoire contre le dit DELESPAULT en 1650 comme ayant acheté le bien hypothéqué du dit Mahieu LOCQUIFIER.

[Actes 67 et 68 disparus. D'après la table en fin de liasse concernaient tous deux Andréas DE FOURMESTRAUX]

FRAD059_2E3_0856_0116

2 E 3 / 856 acte 69 du 15/11/1650

Adrien CAULLIER bourgeois de Lille pour faire solution de paiement aux enfants mineurs et héritiers de feu Jean MUETTE vivant passementier par compte devant gardes orphènes en qualité de leur tuteur, leur cède, ce acceptant Allard BAUWET aussi leur tuteur, le cour des 2/3 d'une lettre de rente héritière dont le reste est racheté au capital de 266£ 13s 4d passé le 10 décembre 1576 obligeant Martin BLANCQUART fils de feu Jean, laboureur et Catherine DESCAMPS sa femme de Cappelle Grenier, paroisse d'Antoine au rachat de 300fl. au profit de Demoiselle Catherine LEMESRE veuve de Nicolas BAVE de Lille avec hypothèque d'un lieu manoir sur 5b audit Cappelle Grenier. Transportée par Robert HOVINE aux tuteurs d'Adrienne HOVINE qui fut femme dudit CAULLIER par acte devant Gaspard SCRIECK, notaire, le 13 février 1616. Reconnue exécutoire le 12 novembre 1620 par Antoine et Catherine BLANCQUART. Témoins sire Martin BRAYEL prêtre et chapelain de la chapelle N-D de Consolation et Jean FOURNIER, souffletier (acte 71 : faiseur de soufflets) et serviteur de ladite chapelle de Lille.

FRAD059_2E3_0856_0118

2 E 3 / 856 acte 70 du 28/11/1650

François MONTIER auditeur du Souverain Bailliage de Lille baille à Antoine BUXANT laboureur et Catherine DUFOREST sa femme d'Esquermes 10 cens de pré à Esquermes.

FRAD059_2E3_0856_0120

2 E 3 / 856 acte 71 du 02/12/1650

Adrien CAULLIER, bourgeois et naguère brasseur à Lille reconnaît devoir à maître Martin BRAYELLE prêtre, chapelain de Notre-Dame de Consolation à Lille, 200£ à cause de prêt à rendre quand bon lui semblera.

FRAD059_2E3_0856_0122

2 E 3 / 856 acte 72 du 03/12/1650

Maître Jacques BRIDOUL bourgeois de Lille, seul tuteur restant de Thomas BEHAGLE fils de feu Gilbert et de Demoiselle Jeanne BRIDOUL, ledit Thomas neveu en ligne collatérale et donataire de feu Demoiselle Catherine BEHAGLE à son trépas veuve d'Antoine FRERON. Ledit BRIDOUL assisté d'Arnould TAVERNE et Pierre DESRUMAUX exécuteurs du testament de ladite veuve FRERON de Lille d'une part, Noël VANDAMME laboureur et Jeanne LEMAHIEU veuve avec enfants de Jean VANDAMME, tutrice desdits enfants de Wambrechies d'autre part. Aux seconds appartient un lieu manoir sur 4b 1c 5v en plusieurs pièces à Roncq occupé par Jean DELEBECQUE impari. Pour en avoir mesurage et priserie les seconds ont obtenu commission au siège de la Gouvernance de Lille le 8 octobre 1649 par Gérard SACLEUE, sergent audit siège avec commandement à Jean et Philippe DELEVOIE père et fils, parteurs, mesureurs et priseurs à Comines de faire ladite priserie, ce qui fut fait les 15 et 16 octobre 1649 (détail du partage entre les seconds et ledit Thomas).

FRAD059_2E3_0856_0126

2 E 3 / 856 acte 73 du 07/12/1650

Jacques LHERNOULD marchand toilier à Lille déclare avoir entendu que le 24 janvier 1648 devant Maximilien LEFEBVRE, notaire, est comparu François DEGRUISSONS fils de feu Isaac, laboureur à Esquermes a été arrêté à la requête d'Antoine DE... brasseur à Lille pour paiement de 4009 livres 10 sols pour la quelle somme il a supplié Henri DELEFORTERIE marchand de bois à Frelinghien de se porter caution qui a été demandé la même chose à Pierre COMMER bourgeois marchand batelier à Lille ce qu'il a fait, caution que le comparant reprend, devant de l'argent au dit DELEFORTERIE pour livraison de bois.

FRAD059_2E3_0856_0127

2 E 3 / 856 acte 74 du 10/12/1650

Damoiselles Antoinette BAUWET fille non mariée de feu Jean et de feu Demoiselle Catherine SCRIECK de Lille baille à Antoine FERRET (et à Pasquier son fils - rayé) laboureur à Bondues une fermette sur 3 bonniers 10 cens à Bondues.

[Acte 75 manquant. D'après la table en fin de liasse concernait Denis CARDON]

FRAD059_2E3_0856_0132

2 E 3 / 856 acte 76 du 24/11/1650

Charles CAILLET fils de feu Gilles, bourgeois et marchand, assisté de Robert CAILLET son oncle, Hubert FARVACQUES le jeune, son beau-frère et de Josse DE PARMENTIER écuyer, Sr du Grand Bus, son cousin d'une part, Demoiselle Claire WARESQUIEL fille de Jacques bourgeois receveur et de Demoiselle Catherine DUGARDIN, assisté de ses parents, maître François DUGARDIN prêtre, Jean DUGARDIN ses oncles et de maître François WARESQUIEL licencier es droits, avocat, son cousin germain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte ce qui sera déclaré en particulier après (partie non conservée). Elle apporte 4000fl. et ses vêtements de noces. S'il meurt avant elle, elle prendra un cabinet de curiosité donné par son père, un Christ monté de bois d'ébène et cuivre doré.

FRAD059_2E3_0856_0136

2 E 3 / 856 acte 77 du 16/12/1650

Philippe PROUVOST fils de feu Hugues, âgé de 40 ans, Guillaume PAYELLE fils de feu Jean, âgé de 40 ans et Pierre TOURNEMINE fils de feu Jean, âgé de 26 ans laboureurs à Marcq en Baroeul affirment qu'Antoine WAYMEL laboureur à Marcq leur voisin a tenu en cense de Damoiselle Marie DUTHOIT veuve de François LHEURIDAN de Lille une maison sur 38 cens à charge de 26 livres de gros par an et qu'en avril 1649 il a du deux fois loger en l'espace de six jours des gens de guerre de l'armée du duc de Lorraine en si grand nombre qu'ils ont tout pillé et ravagé sa maison tant habits que linges, lit et autres le contraignant à la quitter. Vers la St Rémy trois autres grands logements en foule de diverses nations ayant lors perdu tous ses meubles qu'ils ont brûlés, ses fourrages dérobés au point qu'il a dû en acheter pour nourrir ses trois vaches. Demande de modération.

FRAD059_2E3_0856_0137

2 E 3 / 856 acte 78 du 19/12/1650

Vincent DUPREZ et Louis LACHIER bourgeois de Lille, curateur commis aux biens délaissés vacants par les trépas de Jean DELABARGE et Jeanne LACHIER vivant marchand de grains, par compte fait avec Gilbert DELABARGE aussi curateur avec eux du capital rendu devant échevins de Lille, ledit Gilbert leur doit 28£ pour avoir plus reçu que payé touchant la nourriture d'André DELABARGE, dernier enfant desdits défunts à présent décédé en minorité sans avoir eu tuteurs. A payer quand bon semblera. Lesdits DUPREZ et LACHIER ne veulent en rien profiter de ce qui peut être dû à la maison mortuaire ni ne veulent se porter

héritiers dudit André et renoncent à la succession au profit dudit Gilbert qui les décharge de toutes dettes.

FRAD059_2E3_0856_0139

2 E 3 / 856 acte 79 du 24/12/1650

Jean DOUDELET bourgeois et huissier des privé et grand conseil de sa majesté à Lille, époux de Demoiselle Antoinette LE GENTIL, baille à Denis CARDON fils de Jean, sergent au Bailliage de Lille et Marguerite PELLETIER sa fiancée, une portion de maison sur le devant avec sallette y joindant, cave abondant à la rivière et un petit grenier ou place au-dessus de l'allée. Témoin Jean CARDON, sergent du la Gouvernance.

FRAD059_2E3_0856_0141

2 E 3 / 856 acte 80 du 30/12/1650

Jean DENNION bourgeois et marchand et Marie DENNIN sa sœur veuve de Jean LECLERCQ de Lille baillent au Sr Pierre BERTHE marchand à Comines 20 cens à Comines.

FRAD059_2E3_0856_0143

2 E 3 / 856 acte 81 du 19/01/1649

Damoiselle Marguerite POTTIER veuve de Pierre LAIGNEL d'Armentières en refuge à Lille à Marie LAIGNEL sa fille veuve de Pierre BIERCQUE et Madeleine LAIGNEL sa fille femme de Pierre VANLATON ont déjà reçu plusieurs biens de ladite contrairement à Pierre, Gilles, Jacques et Catherine LAIGNEL ses autres enfants. Donation.

2 E 3 / 857 en 1651

FRAD059_2E3_0857_0003

2 E 3 / 857 acte 1 du 03/01/1651

Jacques DE CLIPPELE fils de feu Jacques de Lille reconnaît devoir à Pierre DESPATURES, hôte à Lille, 100£ à cause de dépenses de bouche. A rendre dès qu'il le demandera pour quoi il assigne les deniers de la vente d'un lieu manoir à Lomporet.

[Actes 2 à 7 disparus concernaient Philippe DEHAYON (?) pour le premier et Jacques WARESQUIEL pour les autres d'après la table en fin de liasse]

FRAD059_2E3_0857_0006

2 E 3 / 857 acte 8 du 18/01/1651

Chrétienne LAOUSSE fille de feu Bauduin de Marcq en Baroeul et Nicolas LAOUSSE laboureur à Marcq son caution doit à Jacques DESQUIENS laboureur à Marcq 200 livres parisis à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0857_0007

2 E 3 / 857 acte 9 du 21/01/1651

Jean PLANCQUE fils de feu André, manouvrier et cacheur à Wasquehal âgé de 44 ans affirme que Catherine DESTOMBES veuve à son trépas de Charles LEZAIRE en la cense de Wasquehal morte un jour ou deux après la St Rémy 1643 et en mars ou avril précédent a fait couper la taille de la poupellerie à six ans d'âge et profit des bois de la comprise de ladite cense et après la mort de ladite veuve peu après la toussaint 1643 Hugues MULLIER, Augustin MAZUREL et Antoine MULLIER boquillons à la requête de Pierre DE HALLEWIN et Jean LEFEBVRE

héritiers à cause de leurs femmes de ladite veuve on aussi coupé le bois de six ans d'âge qui aurait dû être coupé en avril 1644 et les ont vendus au préjudice de Pierre DELERUE qui est entré en cense ensuite à la mi-mars 1644.

FRAD059_2E3_0857_0009

2 E 3 / 857 acte 10 du 21/01/1651

Pasquier LECLERCQ fils de feu Mathieu, laboureur à Templemars assisté de Toussaint MAILLART son parrain et cousin germain de Lille d'une part, Jeanne DESTAILLEURS fille de feu Daniel du Plouich paroisse de Marcq en Baroeul assisté de Philippe DESTAILLEUR son oncle de Marcq, Antoine CROMBET de Lille son oncle allié et de Paul BARBIER son oncle et parrain, bourgeteur à Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 200 livres parisis et ses vêtements.

[Acte 11 disparu. D'après la table en fin de liasse concernait Simone WARESQUIEL]

FRAD059_2E3_0857_0013

2 E 3 / 857 acte 12 du 30/01/1651

Jean DENOYELLES fort de Damoiselle Catherine QUINTIN veuve de François CUVILLON vivant écuyer Sr de la Blanchardrie, Louis LACHIER et Vincent DUPRET époux d'Agnès LACHIER, lesdits LACHIER enfants et héritiers de Damoiselle Marie QUINTIN veuve de Martin LACHIER et le dit Louis aussi comme tuteur avec Antoine STIFENDART de Martin LACHIER son frère expaysé, baillent à Jacques MULLIER et Marie LECLERCQ sa femme et à Hugues TIERCH et sa

femme laboureurs à Flers 4 bonniers de labour à Flers.

FRAD059_2E3_0857_0016

2 E 3 / 857 acte 13 du 01/02/1651

Pierre et Catherine LAIGNEL enfants et héritiers de feu Marguerite POTTIER à son trépas veuve de Pierre LAIGNEL, le dit Pierre pour lui et fort de Gilles son frère demeurant à Hardembourg en Flandre et de Jacques LAIGNEL aussi son frère baillent à Philippe LECOMTE et Catherine LEPIPRE sa femme brasseur à Houplines une brasserie à Houplines à l'encontre des hoirs de Jacques LAIGNEL.

FRAD059_2E3_0857_0020

2 E 3 / 857 acte 14 du 04/02/1651

Jean ROUSSEL d'Annappes et Jeanne DEPAU sa femme pour faire solution de paiement à Jacques ROUSSEL leur fils laboureur à Flers de 150 livres restant de don lors de son mariage avec Jeanne DUTHOICT il y a deux ans il lui donne une vache, une table et un métier et nomment Noël DELINSELLES laboureur et priseur à Flers pour en faire livraison.

FRAD059_2E3_0857_0021

2 E 3 / 857 acte 15 du 04/02/1651

Jean ROUSSEL d'Annappes nomme Jeanne DEPAU sa femme pour vendre 4 cens 1/2 de jardin et labour à Verlinghem et Lompriet occupés par Françoise ROUSSEL sa sœur venant du patrimoine de ladite Jeanne pour pouvoir payer 150 livres parisis à Etienne SIX qu'il leur a prêté.

FRAD059_2E3_0857_0023

2 E 3 / 857 acte 16 du 04/02/1651

Marie DETOUTLEMONDE femme d'Antoine CORMORAND d'Hellemmes âgée de 35 ans et Marguerite DEHOURIN(?) femme de Simon DELATTRE de Flers âgée de 31 ans affirment que Catherine DESTOMBES veuve à son trépas de Charles LEZAIRE demeurant en la Cense de Wasquehal morte un jour ou deux après la St Rémy 1643 (Cf. acte n°9).

FRAD059_2E3_0857_0025

2 E 3 / 857 acte 17 du 04/02/1651

Noël DELINSELLES collecteur de Flers âgé de 66 ans affirme que le 24 juillet 1647 suite à l'ordre d'Hubert DUHOT Sr du Fan, receveur des Etats de Lille, Flers, Annappes, Gruson et Hem ou Wasquehal ont été sommés de payer chacun 600 livres parisis. Venant pour payer et s'étant arrêté en une salle pour se rafraîchir d'un verre de vin avec ceux d'Annappes il trouva Jean MEURISSE bailli, Pierre VERDIER échevin, Pierre ROHART sergent et autres d'étant vu confié

autres 600 livres des dits d'Annappes dont il fit paiement le 24 juillet 1647 dont quittance donnée à Cornille PLOUCQUET greffier et naguère collecteur d'Annappes.

FRAD059_2E3_0857_0026

2 E 3 / 857 acte 18 du 08/02/1651

Gaspard CAUCHETEUR laboureur à Hem affirme que le 24 juillet 1642 devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille il s'est obligé dans une rente héritière de 1000 florins au profit de Jean PLOUCQUEL collecteur d'Hem à cause de la taille et pour autres raisons restant 750 florins appartenant à Pierre TAVERNE bourgeois de Lille par transport du dit PLOUCQUEL, ayant obtenu lettre patente annulant ladite rente, afin d'éviter un procès la reconnaît véritable.

[Acte 19 et 20 disparus. D'après la table en fin de liasse concernaient Jacques WARESQUIEL et Charles LIPPENS]

FRAD059_2E3_0857_0028

2 E 3 / 857 acte 21 du 11/02/1651

Maître Louis BAUDUIN prêtre et horiste de la paroisse d'Armentières affirme qu'alors qu'il demeurait à Estaires, prêtre habitué de l'église paroissiale en 1644 en qualité de coutre, il a reçu de maître Robert DELAGRANGE, orfèvre, 24£ 4s par an pour le service et funérailles de Jean WATTRELOS, beau-frère dudit Robert, décédé à Estaires en mars 1644 dont il l'acquitte. Procure donnée à Philippe CUIGNET pour ne pas s'opposer à l'ordonnance des deniers namptis par Jean DELEFOSSE, graissier pour purger certain héritage par lui acquis d'Adrien WATTRELOS devant les gens de Loi d'Haubourdin ou Emmerin puisque le paiement a été fait.

FRAD059_2E3_0857_0030

2 E 3 / 857 acte 22 du 14/02/1651

Jeanne DEPAU épouse de Jean ROUSSEL d'Annappes devant depuis le 13 janvier 1650 à Etienne SIX fils de feu Michel, laboureur à Wambrechies 500 livres parisis à cause de prêt pour la sûreté de laquelle somme le dit a fait mise de fait sur leur bien à Verlinghem et comme ils son pressés au paiement ils lui vendent 4 cens 1/2 à Verlinghem.

FRAD059_2E3_0857_0032

2 E 3 / 857 acte 23 du 20/02/1651

Toussaint HAZEBROUCQ, veuf avec enfants de Marie DEJONVILLE, laboureur à Gruson et Josse PLOUCQUET époux de Jacqueline DEJONVILLE, laboureur à Annappes nomment maître Pierre

VANTOMBEEL procureur au Conseil à Gand pour les représenter en appel à la requête d'Antoine DELOBEL brouteur de bières à Lille d'un procès où il a succombé.

FRAD059_2E3_0857_0034

2 E 3 / 857 acte 24 du 22/02/1651

Damoiselle Chrétienne MAILLART veuve de maître Anselme BATELE de Lille baille à Philippe CAULLIER laboureur à Mons en Pévèle 14 cens de labeur à La Bourlière à Tourmignies.

FRAD059_2E3_0857_0037

2 E 3 / 857 acte 25 du 27/02/1651

Jean DEHENNIN maître charpentier et Antoine DENNIN (sic) son frère, maître tanneur, enfants et héritiers de feu Charles DHENNIN et de feu Demoiselle Marie MOREL de Lille procède au partage des biens. Audit Jean une maison à usance de charpenterie rue du Molinel estimée 11500£, une autre maison au coin des rues des Capucins occupée par Jacques LEGRAND estimée 3400£, une autre maison occupée par la veuve Gérard DUPONT estimée 3500£, 15c de labeur à Leers et 7c de pré estimés 2780£, une lettre de rente héritière de 400£ obligeant les Huit Hommes de Lille au profit de Jean DE BAILLY, bourgeteur depuis le 3 septembre 1621 transportée à Gaspard REGNIER puis à Antoine MOREL et par partage à ladite Marie MOREL, autre lettre de 600£ obligeant les mêmes au profit de Pierre et Charles DATTICHES le 11 mai 1643 transporté à ladite Marie par ledit Pierre devant Jean GHESTEM, notaire, le 9 janvier 1645 et une petite maison à Marquette sur 5 quartiers appréciée 400£, faisant en tout 16890£. Audit Antoine 4600£ en avant part pour compenser la dot de son frère pour quoi il a reçu une lettre de rente héritière de 2400£ obligeant lesdits échevins le 14 décembre 1619 et une de 1200£ échue à ladite Marie par partage obligeant Demoiselle Madeleine LEROY veuve de Charles DERMOTTE et Pierre LEROY son frère le 13 septembre 1619 reconnu exécutoire le 4 octobre, transportée à Antoine MOREL le 22 novembre 1627, faisant en tout 3600£ mais comme ladite Marie MOREL se trouve obligée pour rachat desdites maisons en la somme de 4600£ partant en la part dudit Antoine 2300£ dont ledit Jean a promis de l'acquitter à l'exception des cours jusqu'à ce jour. Ledit Antoine a reçu trop de 1300£ portant comme dit est 18928£ avec excès de 152£, ledit Antoine devra fournir audit Jean 100£ pour la moins vaille de la maison rue des Capucins. Moyen quoi ils sont tombés à égalité. Restant entre eux une maison rue St Maurice occupée par Louis BECQUE, marchand

drapier estimée 10800£ et le droit de l'eau et tonlieu dit de Pillefour, compris leur part en la maison occupée par Mathieu PARENT d'Halluin contre leurs cohéritiers tels que Demoiselle Anne MOREL et autres, appréciée 6000£ et une lettre de rente héritière de 100fl. obligeant sa majesté par son domaine du bois de Nieppe qui demeurera au profit dudit Jean moyennant 100£ qu'il prend à sa charge et en décharge ledit Antoine en qui ladite Marie MOREL était obligée au profit de Jean DATTICHES et 100£ que devait ledit Antoine audit Jean.

[Actes 26 et 27 disparus. D'après la table en fin de liasse concernaient Andréas DE FOURMESTRAUX]

FRAD059_2E3_0857_0043

2 E 3 / 857 acte 28 du 04/03/1651

Damoiselle Antoinette LEGENTIL veuve de Josse DESRUYELLE de Lille baille à Julien SALLENGRE et Marie ROUZEE sa femme, laboureur à Mouvaux une ferme sur 22 bonniers à Bousbecque et Roncq.

FRAD059_2E3_0857_0047

2 E 3 / 857 acte 29 du 13/03/1651

Augustin LADEN bourgeois et marchand boulanger à Lille nomme procureur spécial Antoine COCHET, marchand buffetier à Gand pour faire venir à lui 50£ de gros dus par les enfants et héritiers de Jean VAN WYCHUYS mort à Lootenhulle par contrat du 24 août 1650 à payer sous quatre mois.

FRAD059_2E3_0857_0049

2 E 3 / 857 acte 30 du 16/03/1651

Julien SALLENGRE laboureur à Mouvaux doit à Demoiselle Antoinette LEGENTIL veuve de Josse DESRUYELLES de Lille 1400 livres parisis pour les labeurs et semences faits sur la cense qu'elle lui a baillée à payer à Jacques DESRUYELLES son fils et Antoine MAUWE son beau-fils.

FRAD059_2E3_0857_0050

2 E 3 / 857 acte 31 du 22/03/1651

Jean DUCAMP bourgeois et marchand à Lille et Eloi BOUTEN brasseur à Lille forts de Jean LECOMTE, brasseur à Lille se trouvent exécutés par requête des gens de Loi de la Mairie de Deûlémont pour paiement de 132£ 8s à cause de la dîme qu'ils occupent de Monsieur le trésorier et chanoine de St Pierre, mais étant en difficulté se sont tournés vers Etienne LADMIRAND, bailli e Deûlémont et Artus COISNE, collecteur dudit lieu. Moyennant 100£ payés audit COISNE et autres 564£ pour autre procès en cours, ils se portent solidaires les uns des autres.

FRAD059_2E3_0857_0052

2 E 3 / 857 acte 32 du 23/03/1651

Messire Henri DE HAYNIN chevalier, Sr de Lesquin, La Motte etc. baille à Antoine CATRICE et Marguerite DUPONCHELLES sa femme de Flers la maison Ste Barbe à Flers sur 2 cens.

[Acte 33 à 36 disparus. D'après la table en fin de liasse concernaient Andréas DE FOURMESTRAUX]

FRAD059_2E3_0857_0055

2 E 3 / 857 acte 37 du 31/03/1651

Jean DESROUSSEAUX de Croix, Jean DELAOUTRE d'Ascq et Jacques DELAOUTRE de Croix fort de Jeanne MATHON veuve renoncée de Jean(?) MONTAINGE et de Marie GADENNE veuve de Jean DEBOUVINES tous laboureurs d'une part, Jean DUTHOICT de Wasquehal et Guillaume MONTAIGNE laboureur à Flers forts de Noël DELESALLE maçon et d'Hugues MULLIER laboureur à Flers d'autre part. Ils sont en procès suite à la vente des biens de feu Jean MONTAIGNE prononcée le 19 décembre 1649. Accord moyennant lequel Jean DUTHOICT recevra d'Antoine TIERCH fils de feu Jean, laboureur à Flers 100 livres parisis à la place du dit DESROUSSEAUX pour ce qu'il peut devoir de la maison mortuaire et 75 livres que lesdits trois premiers ont promis de payer au dit Guillaume MONTAIGNE pour les prétentions des dits DELEDALLE et MULLIER.

FRAD059_2E3_0857_0057

2 E 3 / 857 acte 38 du 06/04/1651

Cornille PLOUCQUET d'Annappes doit à Pasquier BERNARD fils de feu Pasquier de Lille 180 livres parisis à cause de prêt.

FRAD059_2E3_0857_0059

2 E 3 / 857 acte 39 du 08/01/1651

Le Sr Jacques WARESQUEL bourgeois et receveur et Jean DE GHESTEM notaire public et auditeur du Souverain Bailliage de Lille nomment procureur spécial maître Pierre VAN DEN TOMBEELE, procureur postulant au Conseil en Flandre à Gand pour s'opposer à la cause de relief d'appel contre André WARESQUEL, Jacques DE FLANDRE et consorts.

FRAD059_2E3_0857_0060

2 E 3 / 857 acte 40 du 09/04/1651

Philippe DELEVOYE receveur de la ville et baronnie de Comines, notaire et parteur assermenté déclare qu'Elisabeth sa femme s'est obligée avec Catherine DEFFONTAINES veuve de Charles LABBE et consorts au profit de maître Jean LENGART chanoine de Seclin pour 1200 livres sans avoir profitée des deniers en raison de quoi le dit chanoine l'a déchargée de la rente et depuis le Sieur Pierre CUVELIER bourgeois et marchand de frains à Lille a acheté ladite rente et comme le dit CUVELIER a voulu faire plaisir au comparant il l'a déchargé aussi. Promet de payer le restant de la rente si les biens de ladite DEFFONTAINES n'y suffisaient pas.

FRAD059_2E3_0857_0061

2 E 3 / 857 acte 41 du .. /04/1651

Barbe DESBONNETZ veuve de Robert MULLIER d'Hem déclare que le 20 septembre 1637 elle a donné à Jacqueline MULLIER sa fille 1200 livres et comme ladite est morte épouse de Jérôme DEFFONTAINES à Baisieux, craignant des prétextes de coutume (... pas de fin).

FRAD059_2E3_0857_0062

2 E 3 / 857 acte 42 du 26/04/1651

Etienne ZEGRE de Quesnoy veuf de Jacqueline VADE, père et tuteur de François VADE (sic) qu'il eut de ladite, Roland LECLERCQ échoppier à Quesnoy époux de Catherine PLATEL auparavant veuve d'André VADE qui fut fils de feu Hubert et de feu Marie MASQUELIN, ladite Catherine mère et tutrice d'Antoinette VADE, Guillaume SIX de Wambrechies époux de Catherine SOHIER auparavant veuve de Jacques VADE, mère de Bauduin, Michel et Cécile VADE, Hugues DUMEZ boulanger à Lille veuf de Marie VADE, père et tuteur de Pierre DUMEZ qu'il eut de ladite et Jean VISCOURT boulanger à Lille oncle et tuteur de Marie VISCOURT fille de feu Mathis et de ladite Marie VADE reconnaissent avoir reçu de Pierre LEPERS fils de feu Pierre de Quesnoy 450 livres parisis pour la cause portée dans l'acte passé devant Antoine COMMER notaire le 24 novembre 1649.

Note ultérieure : lesdits Guillaume SIX et Etienne ZEGRE ont nourri chacun 1/2 an Marie MASQUELIN veuve de Pierre LEPERS pour 132 livres et autres 3 semaines 10 livres, à Roland LECLERCQ pour service 27 livres 4 sols, restant des 450 livres à répartir en quatre chacun 70 livres.

FRAD059_2E3_0857_0064

2 E 3 / 857 acte 43 du 29/04/1651

Philippe TRESEL facteur à Lille baille à François DESCAMPS et Marie LECLERCQ sa femme auparavant veuve de Michel DESOBRY de Croix une maison sur 11 cens et 2 bonniers 5 cens de labour à Croix avec Philippe DESOBRY fils de feu Michel, laboureur à Croix leur caution.

FRAD059_2E3_0857_0068

2 E 3 / 857 acte 44 du 03/05/1651

Isabeau WAUCQUIER veuve de Mathis VERNIER de Fretin doit à Gertrude TRESEL veuve de Jean WAUCQUIER de Fretin 525 livres parisis à cause de prêt et lui vend ainsi qu'à Jean et Simon WAUCQUIER laboureurs et carliers à Fretin ses fils, deux vaches, une avesture de blé, une paire de linceuls, une table et un métier.

FRAD059_2E3_0857_0069

2 E 3 / 857 acte 45 du 03/05/1651

Antoine et Jean LECOCQ laboureurs à Sequedin et Santes d'une part, Hippolyte MORTREUL laboureur à Chemy d'autre part. Les premiers souhaitant avoir payement de 400 livres parisis que le second leur doit depuis 1643 mais un certain recueil des biens de feu Balthazar LESAIGE tenu chez Pierre MILLE, notaire à Lompret dit que lesdits LECOCQ doivent payer aux hoirs d'Antoine LECLERCQ tels qu'Hippolyte MORTREUL à cause d'Antoinette

LESAIGE sa femme la somme de 91 livres 8 sols 10 deniers et à Jacques LESAIGE et consorts 135 livres 11 sols 10 deniers, ils consentent que les deux sommes soient déduite de la dette, restant 172 livres 19 sols 4 deniers que le dit Hippolyte et Pasquier son frère son caution s'engagent à payer à la St Jean prochaine. Témoin Guillaume PARENT fils de Pierre, laboureur à Ennevelin.

FRAD059_2E3_0857_0071

2 E 3 / 857 acte 46 du 06/05/1651

Antoine DARRAS, teinturier à Lille reconnaît devoir à Nicolas DE HELLIN, sayeteur à Lille, procureur spécial des enfants et héritiers de feu Hugues DE HELLIN, 60£ à cause de dépenses de bouche à remboursé chaque mois 4£.

FRAD059_2E3_0857_0072

2 E 3 / 857 acte 47 du 09/05/1651

Antoine DEHENNIN fils et héritier de feu Charles DEHENNIN et de Demoiselle Marie MOREL qui fut fille de feu Antoine, vend à Jean DE HENNIN bourgeois et marchand sayeteur à Lille, une lettre de rente héritière obligeant les Huit Hommes de Lille au profit dudit feu Antoine MOREL depuis le 4 septembre 1619 pour 1200fl.

FRAD059_2E3_0857_0073

2 E 3 / 857 acte 48 du 12/05/1651

Le Sr Pierre COELEN marchand de soie à Lille vend à Guillaume BEHAGLE, marchand teinturier à Lille, 207fl. 7p que lui doit Jean PETIT, teinturier à Lille par acte du 19 août 1650.

FRAD059_2E3_0857_0074

2 E 3 / 857 acte 49 du 12/05/1651

Adrien PROUVOST et Pierre CORNILLE laboureurs à Flers créent une lettre de rente vers Pierre TAVERNE bourgeois à Lille pour 110 florins carolus.

FRAD059_2E3_0857_0075

2 E 3 / 857 acte 50 du 12/05/1651

Pierre TAVERNE bourgeois à Lille vend à Adrien PROUVOST et Pierre CORNILLE laboureurs à Flers une lettre de rente de 1583 obligeant Philippe DECOTIGNIES et Jacqueline DELEHAYE sa femme vers Jean DEBUINGNE pour 100 florins carolus vendue par Jacqueline POLLET donataire du dit DEBUINGNE à Michelle POULTRAIN sa veuve en 1611 et dernièrement par maître Pierre JANSACKENS(? surchargé) chirurgien époux de Michelle JENNUWART(?) fille de feu Antoine, héritière de ladite Michelle en 1649, prononcée exécutoire contre Jean, François, Antoinette et Marguerite DECOTIGNIES enfants des dits obligés puis contre Marie FAUCHILLE veuve de François REGNART, Adrien TESSEN et sa femme et contre Jean CORNILLE et Antoinette DECOTIGNIES sa femme.

FRAD059_2E3_0857_0077

2 E 3 / 857 acte 51 du 03/05/1651

Antoine ROHART fils de feu Guillaume, boulanger à Lille, assisté de Pierre BOUSMART son ami d'une part, Demoiselle Monique LADEN fille d'Augustin et de Demoiselle Marguerite DELAFOSSE, assistée de ses parents, Monsieur maître Robert DELAFOSSE prêtre, bachelier en la Ste théologie, Jean et Regnaud DELAFOSSE marchands à Lille, ses oncles d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

FRAD059_2E3_0857_0079

2 E 3 / 857 acte 52 du 16/05/1651

Pierre et Jacques PATIN frères, clerks en pratique à Lille, curateurs de 4 cens de terre abandonnés par Chrétienne FIEBVE veuve de Mathieu BONTE d'Ascq au profit des crédeurs hypothécaires de feu François REGNART vendent aux enchères à Jean DUBAR laboureur et carlier à Ascq lesdits 4 cens à Ascq.

FRAD059_2E3_0857_0081

2 E 3 / 857 acte 53 du 16/05/1651

Philippe DELECOURT fils de feu Jacques, laboureur à Attiches assisté de Catherine DELECOURT femme de Charles FICEUIL, sa sœur à Lille, d'Eustache DAPVRIL son beau-frère, Jean DELECOURT son cousin issu de germain, Maximilien DE HOVE écuyer, Sr de Hérignies etc. et de Pierre HOUDART laboureur à Attiches ses amis acquis d'une part, Marie VERDIERE fille de Pierre et de Catherine BECQUART assistée de Michel VERDIERE son frère, Jean BECQUART son grand-père et de Pierre BECQUART son oncle maternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en meubles, bêtes à cornes, chevaux, moutons, porcs et autres ustensiles de labour en la Cense de Hérignies à Attiches qu'il occupe moins 700 livres parisis qu'il doit à ses frères et sœurs et elle apporte 1000 livres parisis, ses vêtements de noces, une vache, un lit, parchevets et oreillers.

FRAD059_2E3_0857_0084

2 E 3 / 857 acte 54 du 27/05/1651

Yolande DUHAMEL veuve de Jean DEHALLEWIN de Roubaix doit à Marguerite HOTTIN fille célibataire à Lille la somme de 425 livres parisis à cause de compte ensemble. Remboursés le 7 décembre 1652.

FRAD059_2E3_0857_0085

2 E 3 / 857 acte 55 du 28/04/1651

Pierre DELAOUTRE laboureur à Forest lez Ascq époux de Marie DEFFONTAINES fille de Jacques et d'Anne DELERUE ayant appris que maître Nicolas LEGRY prêtre chapelain de Saint Vital ayant droit par transport d'une lettre de rente à la charge du dit Jacques DEFFONTAINES qu'il a fait ajourner le 25 février 1651 étant par inadvertance été donné défaut, se porte appelant.

FRAD059_2E3_0857_0087

2 E 3 / 857 acte 56 du 30/05/1651

Messire Philippe DE HAYNIN chevalier, Sr du Maisnil etc. d'une part, Pierre et Josse BRAEM frères pour eux et forts le dit Pierre comme tuteur avec Vincent MEURISSE (son beau-frère - rayé) de Philippe, Marie et Catherine BRAEM non âgés, enfants et héritiers de feu Jean, lesdits BRAEM frères et sœurs, neveux et héritiers en ligne directe de feu Charles BRAEM vivant demeurant à Armentières d'autre part. Déclare que le 8 janvier 1636 Jean DELEBECQUE le jeune, procureur de Jacques WARESQUEL, receveur de la terre et seigneurie du Maisnil s'est fondé en plainte à propos de plusieurs parties de terre appartenant au dit Charles BRAEM pour avoir payement de deux années de rentes seigneuriales

portant 82 livres 4 sols 10 deniers à faute de quoi les dites seraient réincorporée à ladite seigneurie. Par sentence du 4 août 1637 les biens ont été saisis mais comme les rendages des dits lieux par Jean DESBUISONS, occupeur, ont été aussi saisis. Sentence contre laquelle ledit Charles BRAEM s'est porté appelant deux fois et débouté en 1644. Accord.

FRAD059_2E3_0857_0090

2 E 3 / 857 acte 57 du 31/05/1651

Messire Philippe DE HAYNIN chevalier, Sr du Maisnil etc. à Lille, nomme procureur spécial Jean LEGAY, procureur postulant au conseil de Malines pour reprendre les errements de la cause intentée par feu noble Sr Antoine DE MAUVILLE écuyer, Sr dudit lieu, Villers, Waignonville etc. contre dame Agnès D'HAVRE (DAVRE) veuve douairière du comte DE SAINTE ALDEGONDE.

FRAD059_2E3_0857_0092

2 E 3 / 857 acte 58 du 05/06/1651

Monsieur maître Jean CARLIER prêtre, pasteur de Frelinghien d'une part, Françoise LESAFFERE veuve avec enfants de Cornille LECOMTE d'autre part. Le 27 avril 1651 ladite veuve a vendu aux enchères au premier une maison sur 18 cens à Verlinghem pour 2450 livres parisis, maison achetée lors de son mariage sans avoir obtenu lettre patente à cause de Jean, Guillaume et Cornille LECOMTE ses enfants mineurs. S'accorde pour attendre au-delà des 40 jours avant le déshéritement.

FRAD059_2E3_0857_0094

2 E 3 / 857 acte 59 du 07/06/1651

Jacques PATIN fils de Jean, clerc en pratique à Lille vend à Pierre DELESPAULT, fils de feu Adrien, lieutenant et marchand à Roubaix une lettre de rente de 1635 obligeant Mahieu LOCQUIFIER fils de feu Gilles, laboureur et Marie DECALLONNE sa femme, Pierre et Marc LOCQUIFIER tous deux fils du dit feu Gilles de Roubaix vers Guillaume BLONDEL pour 300 florins carolus, reconnue exécutoire en 1649 contre le dit DELESPAULT ayant acquis le bien hypothéqué vendue par le dit BLONDEL au dit DELESPAULT mais aussi au dit Mahieu LOCQUIFIER qui l'a depuis cédée au dit DELESPAULT.

FRAD059_2E3_0857_0096

2 E 3 / 857 acte 60 du 28/06/1651

Guillaume BOUCHERY réfugié de Frelinghien à Lille baille à Nicolas LECLERCQ, sergent de Frelinghien fort de François DELESCALLE son beau-fils une maison sur la place de Frelinghien.

[Acte 61 disparu. D'après la table en fin de liasse, concernait Jacques WARESQUEL]

FRAD059_2E3_0857_0099

2 E 3 / 857 acte 62 du 24/07/1651

Bauduin SALLEMBIER bourgeois de Lille et receveur de Messieurs les doyens et chapitre de la cathédrale de Tournai baille à maître Jean CARLIER prêtre, pasteur de Frelinghien, François FLAMENG et Henri DELEFORTRYE marchands à Frelinghien les dîmes de Frelinghien au-delà et en-deçà de la Lys appartenant à l'office du Réfectoire.

Même bail à Roland LEBLOND laboureur à Houplines pour la dîme d'Houplines.

FRAD059_2E3_0857_0101

2 E 3 / 857 acte 63 du 02/08/1651

Mathieu PECQUEUR bourgeois et batelier à Lille déclare qu'il ne prétend rien au bateau allant sur la Lys jusqu'à Gand et Bruges parce qu'il a été acheté par Pierre PECQUEUR son fils il y a 9 ou 10 ans de Jean BOCQUILLON briqueteur à Armentières pour 2450 livres parisis, ayant le dit Pierre satisfait à peu près au prix capital sans que le déclarant n'ait à payer quelque chose.

[Acte 64 disparu. D'après la table en fin de liasse, concernait Antoine BOUREL]

FRAD059_2E3_0857_0103

2 E 3 / 857 acte 65 du 08/08/1651

Demoiselle Michelle DEFFONTAINES veuve de Guillaume DAUDENARDE et Demoiselle Marguerite DEFFONTAINES fille non mariée d'une part, Pierre DESCAMPS sergent d'échevins, époux de Chrétienne DEFFONTAINES d'autre part. Etant en désaccord concernant la succession de Demoiselle Barbe DUMONT veuve de Toussaint DEFFONTAINES. S'accordent : les déboursements de ladite Michelle pour 590fl, le port de mariage de ladite Marguerite 2000fl, et 400fl. et 50fl. pour ledit DESCAMPS seront à prendre avant partage et le reste à se répartir entre eux et les enfants de feu Marc DURETZ et feu Agnès DEFFONTAINES conformément à la disposition faite par ladite DUMONT devant Pierre POILLON, notaire, le 9 février 1647 sauf que ledit DESCAMPS restera libre de débattre la donation viagère faite par Frère Pierre DEFFONTAINES pour son contingent et pour la donation des meubles de leur mère à ladite Marguerite, celle-ci donnera 50fl audit DESCAMPS.

FRAD059_2E3_0857_0105

2 E 3 / 857 acte 66 du 18/08/1651

Allard BAUWET, Jean LEFEBVRE époux de Demoiselle Françoise BAUWET et Demoiselles Catherine et Antoinette BAUWET enfants et héritiers de feu Jean BAUWET et de feu Demoiselle Catherine SCRIECK et aussi de feu Gaspard BAUWET leur fils. Lesdits Allard et LEFEBVRE forts des enfants de Pierre BAUWET. Pour faire solution de paiement au Sr Jean PERCOUT, receveur de la bourse commune des pauvres de Lille à cause de la table et gouverne et argent prêté audit Gaspard, déboursements pour ses funérailles, lui cèdent 1200fl à prendre en une lettre de rente obligeant le conseil des Huit Hommes de Lille au profit dudit feu Jean BAUWET pour 2000fl depuis le 30 juin 1620.

FRAD059_2E3_0857_0106

2 E 3 / 857 acte 67 du 06/09/1651

Pierre DELAOULTRE époux de Marie DEFFONTAINES, laboureur à Forest lez Ascq ayant obtenu une lettre de sa majesté le relevant d'une sentence au profit de maître Nicolas LEGRY prêtre et chapelain de Saint Vital pour une lettre de rente de 600 florins parisis obligeant Jacques DEFFONTAINES de Tournai, se trouvant chargé d'apporter caution ce que Jean PREVOST fils de feu Pierre, briqueteur à Forest a accepté.

FRAD059_2E3_0857_0107

2 E 3 / 857 acte 68 du 06/09/1651

Le sieur Pierre DELESPAULT lieutenant du marquisat de Roubaix ayant obtenu lettre d'appel suite aux sentences rendues à la Gouvernance de Lille au profit de Charles BEGHIN, se trouvant chargé de trouver caution ce que Pierre DEBISSCHOP greffier de la seigneurie de Wattrelos a accepté, le garantissant sur tous ses biens, le Sr Jean DELESPAU marchand et Dierick VANWANGIE tavernier à Lille ont assuré que le dit DEBISSCHOP est solvable.

FRAD059_2E3_0857_0108

2 E 3 / 857 acte 69 du 11/09/1651

Marie DEHENNIN veuve de Jean LECLERCQ de Lille, fille et héritière de feu Jean DEHENNIN, vend aux enchères à Jean PLATEL bourgeois et boulanger à

Lille la moitié de 20c de labour à Comines qui est fief à l'encontre de Jean DEHENNIN, sayeteur.

FRAD059_2E3_0857_0110

2 E 3 / 857 acte 70 du 28/09/1651

Demoiselle Elisabeth DUVAL fille unique et héritière universelle de feu Jean DUVAL et de feu Demoiselle Marie FASSE et aussi héritière de Catherine DUVAL de Lille, reconnaît avoir reçu d'Evrard DELEPORTE, bourgeteur et Marie BLANPAIN sa femme de Lille, 1825fl qui est le capital de la vente d'une maison rue du Crocquet qu'elle leur a vendue.

FRAD059_2E3_0857_0111

2 E 3 / 857 acte 71 du 03/10/1651

Messire Michel DE BUISSY chevalier, Sr de Louez etc. de Lille nomme procureur spécial (blanc - Jean d'après l'acte 51) LEGAY, procureur postulant à Malines.

FRAD059_2E3_0857_0112

2 E 3 / 857 acte 72 du 10/10/1651

Marie DEHENNIN veuve de Jean LECLERCQ, fille et héritière de feu Jean DEHENNIN, déclare que le 11 septembre dernier elle a vendu aux enchères à Jean PLATEL, boulanger à Lille, la moitié de 20c de labour fief à Comines outre l'eau à l'encontre de Jean DEHENNIN occupés par Pierre BERTHE par acte devant le présent notaire. Comme le 40 jours sont expirés et qu'elle ne peut aller à Comines pour aller avant et effectuer ledit marché, elle nomme procureur spécial Philippe DELEVOYE, parteur et notaire à Comines pour aller comparaître devant les gens de la Loi de la cour féodale de Comines pour s'en déshériter.

FRAD059_2E3_0857_0113

2 E 3 / 857 acte 73 du 11/10/1651

Jean LEFEBVRE marchand teinturier et Damoiselle Françoise BAUWET sa femme et Damoiselle Antoinette Catherine BAUWET filles de feu Pierre forts de Pierre, Jean et Allard BAUWET leurs frères baillent à David COUSTENOBLE fils de Jean, laboureur à Deûlémont, autorisé par son père, une ferme ruinée sur 6 bonniers à Frelinghien.

David Coustenoble
1651
Antoinette Catherine Bauwet
Jean Lefebvre

FRAD059_2E3_0857_0115

2 E 3 / 857 acte 74 du 16/10/1651

Michel BONDUÉL fils de feu Michel, sergent et hôte à Bousbecque âgé de 53 ans affirme que Julien SALLENGRE demeurant depuis le commencement de mai 1651 dans une maison à Bousbecque sur 22 bonniers appartenant à la veuve de Josse DESRUYELLES qui a servi de logement aux soldats de l'armée d'Espagne de 14 régiments à Bousbecque et environs pendant 14 jours et qu'en juillet 1651 il a souffert perte et intérêts tant à cause de flambée (sic) de ses meubles, bois, grains, étrains et autre selon le recueil qu'en ont fait le bailli et gens de Loi de Bousbecque pour 900 livres parisis et depuis par le passage et repassage des dits gens de guerre.

Idem Georges CORNART fils de feu Georges, laboureur et boquillon à Bousbecque âgé de 41 ans dit la même chose : ont été dérobés ses meubles, bois, grains, étrains, deux charriots montés, kerne, herche et autres... au second passage les gens de guerre ont laissé leurs chevaux sur la place des avestures d'avoine, plates et petites fèves et lainières pour y pâturer sans qu'il puisse juger du montant des dégâts. Puis autre passage : ont battu l'avoine, ayant perdu les 3/4 des bêtes à cornes, a été dépouillé de ses vêtements et battu et s'est sauvé avec ses bestiaux non sans grands frais et pertes.

FRAD059_2E3_0857_0117

2 E 3 / 857 acte 75 du 17/10/1651

Damoiselle Isabeau GOSART veuve de Charles DECOTIGNIES vivant bourgeois et marchand à Lille baille à Mathieu DESCAMPS meunier à Willems 7 cens de labour à Willems.

FRAD059_2E3_0857_0119

2 E 3 / 857 acte 76 du 18/10/1651

Damoiselle Catherine BAILLET fille célibataire de feu Jean de Lille baille à Etrope PIPELART laboureur et Catherine DESCAMPS sa femme de Marcq en Baroeul 6 cens de labour pris en 12 dont le reste est occupé par Etienne DUTHOICT à Marcq.

FRAD059_2E3_0857_0121

2 E 3 / 857 acte 77 du 19/10/1651

Pierre DELESPAULT lieutenant et marchand à Roubaix reconnaît qu'Hippolyte TAVERNE fils de Pierre, procureur postulant à Lille l'a déclaré comme son command de la moitié d'une motte de moulin avec moulin à tordre huile à Roubaix puis naguère vendu judiciairement par Robert TAVERNE sergent comme appartenant à Mahieu LOCQUIFIER fils de

feu Gilles, olieur et demeurée au dit Hippolyte pour 50 (sic) livres parisis dont il promet de le décharger.

FRAD059_2E3_0857_0122

2 E 3 / 857 acte 78 du 19/10/1651

Pierre DELESPAULT lieutenant et marchand à Roubaix reconnaît que Robert TAVERNE, sergent au Siège de la Gouvernance de Lille en vertu de commission obtenue par Valentin DESREVEAUX et consort, a vendu judiciairement les avestures de blé, poix et fèves croissantes sur un bien appartenant à Mahieu LOCQUIFIER que le dit comparant a acheté et depuis vendu pour ameubler au dit Mahieu qui en a profité. Décharge ledit TAVERNE.

FRAD059_2E3_0857_0123

2 E 3 / 857 acte 79 du 23/10/1651

Jean PLATEL bourgeois et marchand boulanger à Lille, suite à la procuration donnée par Marie DEHENNIN veuve de Jean LECLERCQ de Lille à Philippe DELEVOYE, notaire et parteur à Comines le 10 octobre pour se déshériter devant la cour féodale de Comines de 10c moitié de 20c dont le reste est à Jean DEHENNIN, bourgeois et marchand sayeteur à Lille, ne pouvant lui-même s'y rendre, nomme procureur spécial ledit DELEVOYE pour s'en adhériter en son nom.

FRAD059_2E3_0857_0124

2 E 3 / 857 acte 80 du 30/10/1651

Jean LEFEBVRE bourgeois et marchand teinturier époux de Demoiselle Françoise BAUWET, Demoiselles Catherine et Antoinette BAUWET de Lille nomment procureur spécial Jacques DYONGHE pour faire arrêter, clamer ou saisir la portion en une lettre de rente héritière compétante à Allard BAUWET leur frère, bourgeois à Lille, hypothéquée sur une maison à Dixmude appartenant à la veuve Gérard GERARD au rachat de 1700£ par acte devant échevins de Dixmude du 25 août 1612.

FRAD059_2E3_0857_0125

2 E 3 / 857 acte 81 du 02/11/1651

Jean DESENS soldat de la compagnie du baron de BEURAIN actuellement en garnison à Lille d'une part, Jean POISSONNIER fils de feu Bauduin de Frelinghien d'autre part. Le premier ayant livré au second un cheval grison hongre de 12 à 13 palmes âgé de 5 ans qui était sa monture sans vices. Le second a livré au premier un cheval bayart hongre de 16 à 17 palmes de hauteur ayant servi à son labour.

FRAD059_2E3_0857_0126

2 E 3 / 857 acte 82 du 15/11/1651

Charles DUBOIS bourgeois et messenger à Lille baille à Jacques FLAMENG fils de Louis, laboureur à Wavrin 4 cens un quartron de labeur à Wavrin.

FRAD059_2E3_0857_0127

2 E 3 / 857 acte 83 du 22/11/1651

Jean ROUSSEL laboureur à Annappes vend à Jean WERQUIN laboureur à Verlinghem le dixième d'une maison sur 27 cens à Verlinghem, même partie de 3 cens 1/2 à Quesnoy

FRAD059_2E3_0857_0129

2 E 3 / 857 acte 84 du 22/11/1651

Jean DE NOYELLES procureur, notaire et commis aux ordonnances des deniers à la Gouvernance de Lille, procureur et receveur spécial de Demoiselle Catherine QUINTIN sa mère, dernièrement veuve de François CUVILLON vivant écuyer, Sr de la Blancarderie, baille à Pierre LEBLANC et Catherine DEVOS sa femme, une maison rue des prisons ayant pour enseigne Saint André à Lille avec Jean Baptiste DELANNOY chevalier, Sr des Prés etc. leur caution.

FRAD059_2E3_0857_0130

2 E 3 / 857 acte 85 du 27/11/1651

Jean PLOUCQUET laboureur à Hem, naguère collecteur du dit lieu nomme maître Pierre VANTOMBEELE procureur au Conseil de Flandre à Gand pour un procès contre Michel POLLET et consorts.

FRAD059_2E3_0857_0131

2 E 3 / 857 acte 86 du 26/11/1651

Martin LEFEBVRE bourgeois et marchand à Lille baille à Roland LENOUCQ, marchand éteigner à Lille, une maison qu'il occupe déjà rue des Patiniers à Lille.

FRAD059_2E3_0857_0133

2 E 3 / 857 acte 87 du 01/12/1651

Illustre seigneur Messire Claude DE CROY chevalier, baron de Clarcq, sergent major réformé d'un régiment d'infanterie pour le service de sa majesté, époux de Dame Françoise DE MANCIDOR auparavant veuve de Messire Alexandre DE ROBBE vivant chevalier, comte d'Annappes autorise sa compagne à s'adhérer de la moitié de la terre, château et seigneurie de Fretin par elle acquise de feu Madame Marguerite DE CHALON dame de Fretin par contrat du 30 mai 165(détruit).

FRAD059_2E3_0857_0134

2 E 3 / 857 acte 88 du 18/12/1651

Ignace et Gilles DOMESSENT sayeteurs, enfants et héritiers de feu Jacques qui fut cousin de Pierre MESSE et celui-ci fils de feu Pierre et de feu Jeanne LADEN pour eux et forts de Pierre DOMESSENT s'il est vivant âgé de 30 ans et de Claude DOMESSENT fils mineur, leur frère retenu à l'école de Bapaume âgé de 14 ans sans leurs sœurs qui n'y prétendent rien, vendent à François PARENT bourgeois et marchand à Lille 1/4 d'une maison sur 8 cens à Mouvaux.

[Actes 89 et 90 disparus. D'après la table en fin de liasse concernaient Etienne DUTHOIT et Jérôme LIENARD]

FRAD059_2E3_0857_0138

2 E 3 / 857 acte 91 du 30/12/1651

Paul GRARD fils de feu Paul, filetier et bourgeois de Lille, assisté de Thomas et Jacques GRARD, filetiers ses frères et de Jean LECLERCQ son ami acquis et cousin d'une part, Jeanne PLOUCQUET fille de feu Guillaume, assistée de Jean et Antoine PLOUCQUET ses frères, bourgeteurs et d'Isabeau GOSSART veuve de Charles DE COTTIGNIES vivant bourgeois et marchand bourgeteur à Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte le quart du loyer d'une maison occupée par ladite Isabeau à Lannoy et meubles appréciés 600£.